

# le mag' SAINT-LOUP-GEANGES

Le magazine de l'information municipale

JUILLET 2021 - N° 34



**EDITO**



**LA  
VIE MUNICIPALE**



**FOCUS  
LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES**



**LA  
VIE ASSOCIATIVE**



Petite pause le long de la voie verte "Entre Vignes et Saône"

## Au fil des pages

|                        |     |                              |      |
|------------------------|-----|------------------------------|------|
| EDITO, le mot du maire | p.3 | CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES | p.20 |
| INTERCOMMUNALITÉ       | p.5 | • Fonctionnement             |      |
| VIE MUNICIPALE         | p.6 | • Projets                    |      |
| • Budget - Finances    |     | • Réalisations               |      |
| • Travaux              |     | PETITE ENFANCE               | p.24 |
| • Ecole - Jeunesse     |     | VIE ASSOCIATIVE              | p.26 |
| • Maison de Santé      |     | ETAT CIVIL                   | p.33 |
| • Commémorations       |     | INFOS PRATIQUES              | p.34 |
| • Sapeurs-Pompiers     |     |                              |      |
| • Fleurissement        |     |                              |      |

# Intermarché

contact



du lundi au jeudi  
8h30-12h30 14h30-19h30  
vendredi et samedi  
8h30-19h30  
dimanche  
9h00-12h30



- distributeur de billets
- photomaton
- photocopies A4-A3
- laverie automatique
- carburant VL-PL 24/24
- gaz
- lavage rouleau et pistolet
- nouveauté : drive piéton

## SAINT-LOUP-GÉANGES

ZA des Plantes - Tél. 03 85 90 02 66

# Le mot du maire



## Madame, Monsieur, chers concitoyens,

**Après plus d'une année de confinements et de couvre-feux périodiques durant laquelle toute vie associative et tous rendez-vous collectifs conviviaux ont été balayés, l'espoir d'un retour à une certaine insouciance nous semblait acquis depuis peu, notamment avec la progression significative de la campagne de vaccination. Depuis quelques semaines néanmoins, les préoccupations liées au retour des risques sanitaires dès cet été s'amplifient et il conviendra de rester prudent dans les mois à venir si nous ne voulons pas subir à nouveau des restrictions à notre liberté de circuler et de nous rassembler comme nous l'entendons.**

En plus des soucis liés à la pandémie mondiale fluctuante, des aléas climatiques récents (grêle violente du 19 juin, intense pluie orageuse du 4 juillet) ont frappé durement notre commune et ont créé de nombreux dégâts au sein des constructions, des parcelles agricoles et des jardins, notamment sur la partie ouest et nord de Saint-Loup-Géanges. Mes pensées solidaires iront à toutes les familles touchées par ces intempéries exceptionnelles. Avec les élus concernés, la municipalité étudie comment palier à l'avenir les nouveaux dysfonctionnements constatés dans l'écoulement de certaines eaux pluviales lors de ces épisodes orageux conséquents.

Même si les occasions de nous rencontrer et d'échanger ont été rares depuis un an en raison des contraintes sanitaires, soyez assurés que l'équipe municipale élue en mars 2020 continue de gérer avec assiduité, motivation et dynamisme l'ensemble des affaires de la commune.

Dans ce 3<sup>ème</sup> bulletin de la mandature en cours, les principales informations concernant la vie municipale récente vous sont rapportées. Nos préoccupations du moment sont principalement les suivantes :

- nous sommes toujours dans l'attente d'une décision du Grand Chalon, titulaire de la compétence assainissement, concernant la mise aux normes de notre système de traitement collectif des eaux usées afin de débloquer l'attribution de certains permis de construire.
- nous demeurons particulièrement attentifs au nouveau zonage du futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal dont les dispositions qui seront validées dans plusieurs mois s'imposeront à tous et conditionneront fortement le développement de notre commune et la réalisation de certains projets.
- nous restons préoccupés par notre situation financière ; la faible capacité d'autofinancement chronique depuis plusieurs années freine les ambitions légitimes des nouveaux élus en matière d'investissements au service de toutes les générations. La réduction ou le plafonnement de certaines dépenses de fonctionnement, la renégociation récente de nos emprunts bancaires et la recherche d'un maximum de subventions pour tout nouveau projet permettront d'aborder plus sereinement les prochaines années budgétaires. Les élus auront également à se prononcer dans quelques mois sur une éventuelle révision, fortement conseillée par notre centre des finances publiques de tutelle, de nos bases de fiscalité locale, ces dernières demeurant inférieures aux bases moyennes d'autres communes proches ayant la même taille et disposant des mêmes services.

Un dossier spécial consacré au Conseil Municipal des Jeunes installé en janvier dernier vous permettra de tout savoir sur les nombreuses idées et initiatives récentes de nos jeunes élus, que je remercie à nouveau sincèrement pour leur implication et leur participation régulière aux diverses réunions et rendez-vous officiels.

L'effectif de nos sapeurs-pompiers volontaires risque de diminuer suite à plusieurs prochains départs en retraite. Un appel est à nouveau lancé aux jeunes adultes résidents afin qu'ils rejoignent la compagnie pour maintenir des délais d'intervention les plus courts possibles, ils permettront de sauver des vies notamment en cas de malaise cardiaque ou d'AVC.

Toutes nos associations espèrent une reprise de leurs activités culturelles ou sportives dès le mois de septembre, je les remercie pour leur vitalité, elles sont une richesse pour notre vie locale. Une journée de rencontre avec chacune d'entre elles est prévue samedi 4 septembre avec diverses animations pour tous les visiteurs.

Enfin, je vous invite à participer à la prochaine fête patronale de la Saint-Roch les 15 et 16 août ainsi qu'au tout nouveau et premier marché des producteurs locaux prévu le 10 septembre place de l'église en fin de journée.

Je vous souhaite un bel été, dans le respect des mesures barrières et des dispositions sanitaires qui pourront à nouveau s'imposer.

Jean-Frédéric GARNIER  
Maire de Saint-Loup-Géanges

## LES CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès de 3 mois est conditionné par un reste à vivre entre 20 et 210€\* et doit soutenir un projet d'insertion sociale et/ou professionnelle. La demande d'accès doit être réalisée par un travailleur social du territoire (CCAS, Maisons départementales des solidarités, Service Social de la CPAM, etc.) dans le cadre d'un accompagnement ou d'une intervention ponctuelle.

L'accès de 3 mois peut être renouvelé une fois sur une période d'une année à partir de la date du premier accès.

Les demandes sont examinées par la commission « urgence sociale et insertion » du Grand Chalon qui se réunit toutes les deux semaines.

\*Reste à vivre mensuel = (ressources - charges) divisé par le nombre de personnes de la famille et par 1.5 pour une personne seule.

### POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Du lundi au vendredi

De 8h30 à 12 h00 et 13h00 à 17h00

30 rue de la Paix 71100 Chalon-sur-Saône

Tél. 03 85 43 81 14 ou 06 66 89 10 98

lepicerie@legrandchalon.fr



## L'ÉPICERIE QU'EST-CE QUE C'EST ?

- UN MAGASIN D'ALIMENTATION À TOUT PETIT PRIX POUR FAIRE DES ÉCONOMIES
- UN LIEU CONVIVIAL D'INFORMATIONS ET D'ÉCHANGES AVEC DES ANIMATIONS À THÈME



(Voir les conditions d'accès en dernière page)

## L'ÉPICERIE, C'EST :

Un magasin où l'usager achète des produits d'alimentation et d'hygiène à bas prix (10 à 20% de leur valeur réelle marchande). L'économie réalisée sur le budget alimentaire doit permettre de financer un objectif fixé dans la demande et s'inscrivant dans un projet d'insertion sociale et/ou professionnelle.

Un lieu accueillant d'échanges et d'informations où chacun est invité à participer à la vie de la structure et aux animations thématiques proposées. Tout habitant du Grand Chalon peut s'adresser à L'épicerie pour une information ou pour participer à une animation à thème dans les limites des places disponibles.

### SES MISSIONS :

- Améliorer la vie quotidienne et familiale (consommation, gestion du budget, relations intrafamiliales),
- Soutenir une meilleure prise en compte de la santé (prévention, accès aux droits, estime de soi)
- Permettre une meilleure connaissance de son environnement (favoriser le « faire et vivre ensemble », informations sur les services et actions du territoire, sensibilisation aux valeurs citoyennes et éco-citoyennes)

## L'ÉQUIPE DE L'ÉPICERIE :

- Une coordinatrice : Assistante de Service Social
- Un travailleur social : Conseiller en Économie Sociale et Familiale
- Une animatrice
- Un agent administratif et d'accueil social
- Deux magasiniers
- Une dizaine de bénévoles qui apportent leur soutien au fonctionnement au niveau de l'accueil du public et du magasin.

## LES LOCAUX ET L'ORGANISATION :

- > Un libre service où chaque usager effectue ses courses librement. Un salarié ou un bénévole est à disposition pour toute question.
- > Une salle de convivialité où chacun est invité à s'installer pour se détendre et participer aux échanges,
- > Des animations et sorties sont organisées par l'équipe de l'épicerie ou par des intervenants professionnels extérieurs. Un programme trimestriel est diffusé sur le site du Grand Chalon et aux communes et partenaires.
- > Des bureaux qui permettent aux travailleurs sociaux de L'épicerie de recevoir, sur rendez vous, chaque nouvel arrivant pour un entretien d'accueil en toute confidentialité. Un entretien sera réalisé également en fin d'accès. Tout au long des 3 mois d'accès, le travailleur social pourra, si besoin, proposer un accompagnement dans les démarches.



## Intercommunalité



### — Z.A DES PLANTES

L'acte de vente relatif à la reprise de la Zone d'Activités des Plantes par le Grand Chalon a été signé début février devant notaire et la commune a reçu le produit financier correspondant début avril.

Plusieurs nouveaux investisseurs ont récemment fait part de leur intention d'acquérir chacun une parcelle pour y installer leurs activités commerciales ou artisanales et sont en attente d'une validation par le Grand Chalon. Ces différents projets prévus sur une surface totale de 9.000 m<sup>2</sup> environ restent cependant conditionnés à l'obtention de permis de construire incluant un raccordement à l'assainissement collectif. De son côté, l'entreprise Mécanique et Services, déjà présente sur le site, a souhaité réserver une surface foncière supplémentaire comprise entre 3.500 et 4.300 m<sup>2</sup> afin d'y construire de futurs bâtiments pour assurer son développement. Si ces dossiers aboutissaient tous prochainement, il ne resterait plus que 2.500 m<sup>2</sup> de surface commercialisable sur la zone d'activités.

### — PLUi et RLPI

La révision du Plan Local d'Urbanisme communal en vue de son intégration mi-2022 dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) révisé du Grand Chalon se poursuit. Des registres de concertation du public sont disponibles en mairie jusqu'au 30 septembre 2021 pour que les habitants puissent y exprimer leurs observations.

Une procédure similaire est en cours concernant le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) pour fixer les règles à respecter concernant l'installation des publicités, enseignes et pré-enseignes sur le territoire intercommunal.

Les questions, remarques ou propositions aux services du Grand Chalon peuvent être également formulées via le site internet : [www.registre-demat.fr/concertation-revision-PLUi](http://www.registre-demat.fr/concertation-revision-PLUi).

### — ASSAINISSEMENT

La commune reste dans l'attente de la présentation par le Grand Chalon, titulaire de la compétence, du schéma directeur qui déterminera les modalités de mise en conformité des systèmes d'assainissement sur le territoire communal. Des travaux préliminaires pourront être engagés en 2021 concernant le repérage et l'élimination de certaines eaux parasites.

### — AIDE AUX COMMUNES

En 2021, le Grand Chalon a apporté son soutien à la commune pour divers projets d'investissement en votant les subventions suivantes :

- Fonds d'agglomération aux projets communaux (FAPC)
  - voirie : 4.688 €
  - chaudière bois : 23.276 €
- Fonds de relance
  - salle polyvalente (extension, mise aux normes) : 22.458 €
  - autres bâtiments communaux : 16.528 €

Chaque année, le Grand Chalon aide également les associations sportives et club de danse de la commune :

- Fonds d'agglomération pour l'aide à la promotion des activités sportives (FAAPAS) :
  - 5.080 € (montant 2020, 4 associations concernées)
- Soutien du Grand Chalon aux écoles de danse
  - 1.472 € (montant 2020, SLG Danse)

### — MOBILITÉS DOUCES



Le Grand Chalon développe depuis plusieurs années des aménagements cyclables à travers l'agglomération. De nombreuses voies cyclables parcourent le territoire intercommunal : l'Eurovélo 6, le Tour de Bourgogne, la Bressane, la Voie Bleue, Entre Vignes et Saône qui traverse Saint-Loup-Géanges, etc...

Les cartes interactives des différents itinéraires et les informations thématiques qui les accompagnent sont téléchargeables via le lien suivant : <https://www.legrandchalon.fr/fr/vie-pratique/transport-et-mobilite/les-voies-cyclables.html>.

Le Grand Chalon a reconduit pour 2021 son dispositif d'aide pour l'achat d'un vélo électrique. Victime de son succès, le montant budgété a été totalement consommé dès le 18 mai. Rendez-vous l'an prochain pour de nouvelles primes.

Contact : Le Grand Chalon  
15-23 avenue Georges Pompidou - 71100 Chalon-sur-Saône  
Tél. : 03 85 94 15 15 - [contact@legrandchalon.fr](mailto:contact@legrandchalon.fr) - [www.legrandchalon.fr](http://www.legrandchalon.fr)

# Budget - année 2021

| Synthèse générale                              |                  |            |                                         |                  |            |
|------------------------------------------------|------------------|------------|-----------------------------------------|------------------|------------|
| Recettes de fonctionnement                     | €                | %          | Dépenses de fonctionnement              | €                | %          |
| Excédent reporté                               | 296 677          | 23,24      | Personnel communal                      | 413 492          | 32,39      |
| Indemnités journalières (arrêts de travail)    | 18 500           | 1,45       | Versement péréquation nationale         | 104 928          | 8,22       |
| Services                                       | 126 519          | 9,91       | Achats (énergie, fournitures...)        | 88 960           | 6,97       |
| - dont restaurant scolaire, accueil de loisirs | 60 000           |            | Entretien bâtiments, voirie             | 76 820           | 6,02       |
| - dont conventions Grand Chalon                | 35 233           |            | Indemnités élus                         | 58 000           | 4,54       |
| - dont agence postale communale                | 14 136           |            | Prestations services, locations         | 48 712           | 3,82       |
| - dont coupes de bois                          | 7 500            |            | Service incendie départemental (SDIS)   | 43 889           | 3,44       |
| Impôts et taxes                                | 618 445          | 48,45      | Intérêts des emprunts                   | 26 068           | 2,04       |
| - dont taxes foncières, taxe d'habitation      | 445 967          |            | Taxes foncières, impôts                 | 11 720           | 0,92       |
| - dont compensation Grand Chalon               | 87 102           |            | Cotisations, redevances                 | 11 017           | 0,86       |
| - dont dotation solidarité                     | 25 083           |            | Fêtes, cérémonies, bulletins municipaux | 10 500           | 0,82       |
| - dont fonds de péréquation intercommunal      | 34 228           |            | Assurances                              | 10 135           | 0,79       |
| - dont droits de mutation                      | 26 000           |            | Subventions associations et CCAS        | 7 960            | 0,62       |
| Dotations                                      | 188 017          | 14,73      | Communication, téléphonie               | 6 400            | 0,50       |
| - dont dotation générale de fonctionnement     | 118 000          |            | Divers                                  | 5 924            | 0,46       |
| - dont dotation de solidarité rurale           | 22 000           |            | Amortissements                          | 11 528           | 0,90       |
| - dont dotation nationale de péréquation       | 18 000           |            | Dépenses imprévues                      | 71 600           | 5,61       |
| - dont FCTVA                                   | 2 500            |            | Virement section investissement         | 268 805          | 21,06      |
| - dont caisse d'allocations familiales         | 15 000           |            |                                         |                  |            |
| Autres produits                                | 28 300           | 2,22       |                                         |                  |            |
| - dont loyer annuel Maison de Santé            | 13 000           |            |                                         |                  |            |
| <b>Total Recettes de fonctionnement</b>        | <b>1 276 458</b> | <b>100</b> | <b>Total Dépenses de fonctionnement</b> | <b>1 276 458</b> | <b>100</b> |

| Recettes d'investissement                | €              | %           | Dépenses d'investissement                        | €              | %           |
|------------------------------------------|----------------|-------------|--------------------------------------------------|----------------|-------------|
| FCTVA, taxe locale d'équipement          | 53 000         |             | Report 2020                                      | 29 629         |             |
| Subventions                              | 48 551         |             | Remboursement capital emprunts                   | 99 501         |             |
| Excédent de fonctionnement               | 298 434        |             | Travaux, investissements                         | 288 410        |             |
| Régularisations, amortissements          | 17 555         |             | - dont salle polyvalente + 2 aires de basket 3x3 | 142 892        |             |
|                                          |                |             | - dont voirie                                    | 70 000         |             |
| <b>Total Recettes d'investissement *</b> | <b>417 540</b> | <b>100%</b> | <b>Total Dépenses d'investissement *</b>         | <b>417 540</b> | <b>100%</b> |

\* hors restructuration des emprunts bancaires

| Endettement                      |           |                   |       |
|----------------------------------|-----------|-------------------|-------|
| Endettement résiduel au 31.12.18 | 818 463 € | soit par habitant | 490 € |
| Endettement résiduel au 31.12.19 | 827 787 € | soit par habitant | 494 € |
| Endettement résiduel au 31.12.20 | 732 581 € | soit par habitant | 437 € |
| Endettement résiduel au 31.12.21 | 694 400 € | soit par habitant | 414 € |

# Finances

**Le budget 2021 a été construit avec un report positif de 296.676 €, en hausse par rapport à l'année précédente (168.372 €) du fait du peu d'investissements réalisés pendant la crise sanitaire et des économies de fonctionnement effectuées.**

La consolidation du budget annexe de la Maison de Santé avec le budget principal donne également des marges de manœuvre supplémentaires.

**Le budget de fonctionnement 2021 affiche 1.276.457 € de recettes** dont celles issues de la fiscalité communale (445.967 € en 2021 contre 440.444 € en 2020). Après la hausse des taux d'imposition locale (taxes foncières) décidée en 2020, l'augmentation pour 2021, après transfert du taux départemental sur le taux communal, se limite à la hausse du coût de la vie. La pression fiscale des impôts locaux est inférieure à la moyenne de celle des communes comparables qui nous entourent. Rappelons que le taux de la taxe d'habitation est gelé depuis 2017 et que le montant de la taxe est reversé par l'Etat sur des bases historiques faibles à Saint-Loup-Géanges, mécanisme aujourd'hui très pénalisant pour notre budget communal.

**Les dotations nationales sont prévues à 158.000 €** et sont en baisse depuis plusieurs années. Les recettes de fonctionnement liées à la vente de prestations (restaurant scolaire, garderie, locations de salle et de matériels...) sont budgétées en hausse (126.519 € contre 113.119 € en 2020) avec l'espoir de retrouver rapidement une situation sanitaire maîtrisée.

**Les dépenses de fonctionnement prévisionnelles sont estimées à 979.618 €** avec des charges de personnel en baisse de 5% suite aux différentes réorganisations des services, des charges externes en hausse suite à un retour de l'activité à la normale et la réalisation de travaux d'entretien différés l'an passé.

**Du côté des investissements, les dépenses prévues sont à la hausse (417.540 €)** avec en particulier l'aménagement de la salle polyvalente et la création de deux aires de jeux pour le basket 3x3 (142.892 € hors subventions), des travaux de voirie pour 70.000 €, des études et travaux dans les bâtiments communaux (mairie, école, autres salles communales) pour 99.120 €.

Ces investissements sont financés par :

- la section de fonctionnement (268.805 €)
- la prise en compte de subventions déjà attribuées fin mars 2021
- les produits issus de la récupération de TVA et de la taxe d'aménagement

La restructuration des emprunts de la commune effectuée en début d'année va produire ses principaux effets à partir de 2022. Pour 2021, les remboursements du capital des emprunts s'élèvent à 99.501 €. Le taux moyen des emprunts de la commune passe à 0,68 %, contre 2,86 % en 2020. En prenant en compte cette opération financière particulière, le budget d'investissement est équilibré à 1.049.084 €.

## — PANNEAUPOCKET

**LA MAIRIE**  
VOUS INFORME ET VOUS ALERTE  
GRÂCE À PANNEAUPOCKET



- 1 Téléchargez l'application **PanneauPocket**
- 2 Recherchez votre commune
- 3 Cliquez sur le ♥ à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris

**100% GRATUIT** **100% ANONYME** **0% PUBLICITÉ**

Disponible aussi sur votre ordinateur  
[app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

**PANNEAUPOCKET**  
Informez et alertez vos habitants

Disponible gratuitement sur  

**LES FERMETURES**  
*de l'Ouche*  
**FENÊTRES PVC • BOIS • ALU**

**STORES**  
**PORTAILS**  
**PORTES DE GARAGE**  
**VOLETS BATTANTS & ROULANTS**  
**VÉRANDAS**  
**Pergolas**



**Eric BRUN**  
65, route de Beaune - 21360 BLIGNY-SUR-OUCHÉ  
Tél. 03 80 22 91 53 - 06 84 08 55 28  
[fermeturesdelouche@laposte.net](mailto:fermeturesdelouche@laposte.net)

069 136624

## | Travaux

### — SALLE POLYVALENTE - TERRAIN DE BASKET 3x3



Suite au retard pris dans les étapes liées à l'instruction du permis de construire et au passage des commissions accessibilité et sécurité, la construction d'une annexe de rangement et la mise aux normes des sanitaires au sein de la salle polyvalente Alain Carillon débuteront seulement cet été. L'aménagement des deux aires de jeu de basket 3x3 en extérieur a démarré récemment mais les intempéries subies en mai et juin ont perturbé le planning des travaux. Le club de basket de Saint-Loup-Géanges a néanmoins pu organiser avec succès samedi 26 juin un premier tournoi 3x3 sur un terrain pour lequel la régénération du sol et le

marquage définitif restent à faire prochainement. Le total des subventions reçues à ce jour pour l'ensemble de ces travaux atteint la somme de 95.233 €, soit 78 % du montant HT initialement budgété. Le coût de cet investissement sera toutefois majoré en raison des hausses de prix récentes des matières premières utilisées dans le bâtiment. Le remplacement de tous les velux de la salle et la remise aux normes du système de désenfumage seront réalisés séparément courant juillet avec une subvention du Grand Chalon égale à 50% du montant des travaux à réaliser.

### — AUTRES BÂTIMENTS COMMUNAUX

La Maison de Santé subit des problèmes récurrents d'évacuation des eaux usées. Des malfaçons remontant à l'origine de la construction ont été détectées et devront faire l'objet d'une prochaine reprise.

Au groupe scolaire, la révision de toutes les ouvertures (portes et fenêtres) a été réalisée récemment, les moteurs de volets électriques hors service seront remplacés cet été, du gazon synthétique sera posé dans le même temps dans la cour des classes primaires et un audit énergétique a été commandé pour le restaurant scolaire jugé trop énergivore.

La salle des Perrelles sera équipée de radiateurs électriques plus performants et programmables à distance. Plusieurs frigos et congélateur ont remplacé récemment de vieux appareils obsolètes et des travaux de peinture intérieure devront être programmés.

Le Foyer familial sera finalement conservé mais en raison d'une sortie de secours unique sur la rue Jean-Baptiste

Cautin, le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) a limité son accès à 50 personnes maximum, sans possibilité de cuisine sur place.

Par délibération en date du 3 mai 2021, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de mettre en vente la propriété communale bâtie cadastrée A1132, d'une contenance de 7a et 56ca, située 13 rue Jean-Baptiste Cautin à Saint-Loup-Géanges, dite maison Bignon. Les acquéreurs intéressés ont été invités à contacter la mairie pour obtenir tous les renseignements souhaités puis transmettre leur meilleure offre sous pli cacheté avant le 30 juin 2021.

Enfin, concernant le leg au profit de la municipalité de la maison Augey située avenue des Voyageurs et du fait des difficultés rencontrées avec les héritiers familiaux, le conseil a approuvé, sur proposition du notaire en charge de la rédaction de l'acte juridique au profit de la commune, la prise en charge partielle des frais de succession liés à ce leg, soit une somme de 4.908,45 €.

# Travaux

## — PLACE DE L'ÉGLISE



Pour d'évidentes raisons financières, le conseil a décidé de scinder les futurs travaux en phases distinctes et de les programmer sur plusieurs exercices : en premier la restauration extérieure du bâtiment église inscrit sur la liste des monuments historiques (toiture, façades) puis l'aménagement de la place de l'église (stationnement, environnement, voirie, réseaux...) et enfin les mobilités douces entre le nord de la commune et le centre bourg. Concernant la première phase, une étude préalable a été confiée à un architecte du patrimoine spécialisé, étude que

la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) a accepté de financer à hauteur de 40%.

En attendant les futurs aménagements au centre bourg, vu le nombre croissant de véhicules présents sur la place et devant l'entrée principale de l'église, le conseil a souhaité préserver prochainement le parvis immédiat de l'église du stationnement automobile et inciter notamment les occupants des logements donnant sur la place à garer leurs véhicules le long de l'étang du Bourg (rue des Vaches).

## — VOIRIE

Les travaux de rénovation de voirie concerneront en 2021 le chemin des Landes, la rue Bellay, l'allée Jean Faivre, l'impasse de la Petite Bonne, une partie de l'avenue des Voyageurs et de la rue Fleurant, la rue de la Croix-Grimon. Des travaux de voirie seront également engagés dans la cour de l'accueil de loisirs et celle du restaurant scolaire. La commande respectera le montant initialement budgété (70.000 € TTC). Après consultation de cinq entreprises de travaux publics spécialisées, l'entreprise Colas,

moins-disante, a été retenue par le conseil pour la réalisation de ces travaux qui auront lieu en juillet et en août.

La Direction des Routes et des Infrastructures (DRI 71) a procédé au renouvellement de tous les panneaux de signalisation routière autour de la place de l'église. Les véhicules en transit, notamment les poids lourds, venant de Chagny et se rendant sur Verdun-sur-le-Doubs et Lons-le-Saunier sont désormais incités à contourner l'église par la gauche.



**DAVID VEULIN**  
Plombier - Chauffagiste  
(installation, entretien, dépannage,  
salle de bain clé en main)

*un artisan  
à votre service...*

**Tél : 07 69 46 98 86**  
email : dveaulin@gmail.com

11 rue du bout d'Amont - 71350 SAINT-LOUP-GÉANGES / SIREN n°836 980 811 RCS Chagny



**Baptiste CRAPOIX**  
48 grande rue  
71 350 Saint Loup Géanges  
Mob. : +33 (0)6 84 99 31 24  
Email : cecilcraipoix@orange.fr

PRODUCTION LOCALE - VENTE EN DIRECT

 L'agneau de baptiste

## | Travaux

### — TRANSFERT DE LA BENNE À DÉCHETS VERTS



Après réalisation d'une plateforme d'accueil par les employés communaux et des élus bénévoles, la benne à déchets verts a été transférée rue des Vaches en face des ateliers municipaux et placée à côté des containers verres - papiers - vêtements. Le site est placé sous vidéosurveillance, plusieurs incivilités ont déjà été enregistrées et elles ont donné lieu à dépôt de plainte à la gendarmerie.

Merci de respecter la propreté des lieux et, lorsque la benne est pleine, de patienter ou d'aller en déchetterie. En cas de nouvelles incivilités, le Sirtom de Chagny supprimera ce service réservé aux particuliers résidents. Il est à nouveau rappelé que les professionnels ne sont pas autorisés à utiliser cette benne communale et doivent se rendre obligatoirement en déchetterie.



13 Rue du 06 Septembre 1944 | 71350 Géanges  
Fixe : 03 85 42 63 05 | Port : 07 88 84 80 21 | Port : 06 82 39 85 27  
contact@laloubertine.fr  
[www.laloubertine.fr](http://www.laloubertine.fr)

### — SITE INTERNET

[www.saint-loup-geanges.fr](http://www.saint-loup-geanges.fr)

Le site de la commune fait peau neuve, il est actuellement en cours de «relookage». Vous pourrez retrouver toutes vos rubriques habituelles ainsi que de nouvelles informations sous une charte graphique redéfinie. Le nouveau site sera opérationnel à la rentrée 2021, nous ne manquerons pas de vous informer de son lancement officiel.



# Ecole - Jeunesse

## — ACCUEIL DE LOISIRS - GARDERIE - RESTAURANT SCOLAIRE



**A compter de la prochaine rentrée scolaire en septembre 2021, les inscriptions des enfants au restaurant scolaire, à la garderie et à l'accueil de loisirs devront obligatoirement être effectuées via Internet.**

Un nouveau "Portail Familles" vient en effet d'être ouvert. Il permettra de dématérialiser les démarches périscolaires et extrascolaires. A partir d'un ordinateur, tablette ou smartphone connecté à Internet, les parents d'élèves pourront :

- mettre à jour leurs informations administratives (adresse, téléphone, contact...)
- réaliser l'inscription administrative de leurs enfants aux services pour l'année scolaire en cours (restauration scolaire, garderie du matin et du soir durant le temps scolaire, accueil

de loisirs extrascolaire le mercredi et la première semaine des petites vacances scolaires)

- consulter leurs factures
- consulter leurs historiques
- être informés sur l'actualité des accueils et des activités proposées aux enfants

Pour cela, ils auront à créer leur "compte famille" avec le lien et le code qui leur ont été communiqués par courrier en mai dernier ou lors de l'inscription de leur enfant au groupe scolaire. Le directeur de l'accueil de loisirs est à la disposition des parents en cas de difficultés ou de besoin d'informations complémentaires.

Contact : [enfance@saint-loup-geanges.fr](mailto:enfance@saint-loup-geanges.fr)

## — LE PEDIBUS : UNE AUTRE MANIÈRE DE VENIR A L'ÉCOLE



De nombreux parents emmènent leurs enfants à l'école en voiture. Depuis le mois de mai, à l'initiative de plusieurs familles habitant le nord de la commune, une formule Pedibus (ramassage scolaire pédestre) s'est mise en place chaque vendredi matin. A tour de rôle, des parents ou accompagnateurs bénévoles conduisent à pied un groupe d'enfants. Le convoi suit un itinéraire précis pour arriver en toute sécurité et à l'heure à l'école. Comme pour le bus, les enfants rejoignent des points d'arrêts déterminés au plus près de leur domicile, respectant des horaires de passage bien définis. Les avantages : moins de voitures aux abords de l'école, un peu d'exercice pour les enfants, sensibilisation à la sécurité routière, convivialité et bonne humeur dès le matin.

## AU PETIT SALON

COIFFURE MIXTE



**Venez-nous voir !**

13 chemin des plantes  
ZA LES PLANTES  
71530 SAINT-LOUP-GEANGES

### Horaires

Mardi : 8h00 - 20h00  
Mercredi : 8h00 - 18h00  
Jeudi : 8h00 - 20h00  
Vendredi : 8h00 - 19h00  
Samedi : 8h00 - 12h00

**Allô, l'équipe Au Petit Salon ?**

03 85 41 39 52

[contact@au-petit-salon.fr](mailto:contact@au-petit-salon.fr)



## — ÉCOLE DE MUSIQUE DE DEMIGNY



L'École de Musique de Demigny a pour but d'enseigner la musique et la pratique d'instruments aux enfants à partir de 7 ans, aux adolescents et aux adultes à la salle du Wauxhall à Demigny.

**Instruments enseignés :** piano, synthétiseur, batterie, guitare, clarinette, trompette, tuba. Sur demande en début d'année, d'autres instruments peuvent être envisagés.

La formation des enfants comprend chaque semaine, hors vacances scolaires, un cours collectif de formation musicale obligatoire (solfège) et un cours particulier d'instrument.

Contact : [edm.demigny@gmail.com](mailto:edm.demigny@gmail.com)

Arnaud Feller, directeur - 06 38 54 12 05

**Gamm vert**   
N°1 DE LA JARDINERIE *nature*

**FRAIS  
D'ICI**

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

**MANGEZ FRAIS  
ACHETEZ LOCAL**

**BEAUNE**

Imp. JB Gambut - 03 80 24 13 89

Boulangerie 7ème Pêché  
19 place de l'Église  
03.85.41.03.74

Lundi au dimanche : 6h-13h/15h-19h  
Dimanche : 6h-13h  
Fermeture le jeudi

# Maison de Santé (MSP)

## — ACTUALITÉS

**La Maison de Santé des Deux-Rives a débuté la vaccination anti-Covid au mois de mars à raison de 20 vaccins en moyenne par semaine. La vaccination continue aujourd'hui avec les vaccins Pfizer et Moderna.**

Les tests PCR antigéniques et salivaires se poursuivent également sur rendez-vous auprès des infirmiers. En 2020, environ 900 tests ont été réalisés pour environ 100 cas positifs. Les actions de sensibilisation et d'information pour cette année seront réduites au plus strict minimum au vu de la situation sanitaire actuelle.



> **Un cycle d'éducation thérapeutique** va être mis en place pour les patients atteints de diabète et de maladies cardio-vasculaires.

L'éducation thérapeutique consiste en des séances de prise en charge des patients par petits groupes dans les domaines qu'ils ne maîtrisent pas ou peu (le traitement, l'activité physique, la diététique, le bien-être) avec au préalable une séance individuelle de diagnostic éducatif pour la répartition dans les différents groupes et un bilan individuel de fin de cycle.

Le but de ces séances est de rendre autonome le patient dans sa prise en charge et de mieux connaître sa maladie. L'ensemble des professionnels de santé de la MSP sont concernés par ce projet.

## — PETIT MESSAGE D'ESTELLE, KINÉSITHÉRAPEUTE À LA MSP



“J’ai créé un site internet [www.peche-et-banane.fr](http://www.peche-et-banane.fr) il y a peu de temps. Ce site regroupe des vidéos d’activité physique. Nous savons à quel point l’activité physique est importante pour être en bonne santé. Je mets en ligne des vidéos de 10 à 20 minutes de renforcement musculaire, de mobilité, de détente, d’automassage, afin que les adhérents puissent reproduire ces séances chez eux lorsqu’ils en ont la possibilité. Elles sont accessibles au plus grand nombre : jeunes et moins jeunes, sportifs et sédentaires, malades chroniques ou non, ayant des douleurs ou non.

Le but est de se réapproprier son corps et de faire régulièrement de l’activité physique pour se sentir mieux. Je mets également en ligne des articles sur différents thèmes en lien avec la santé”.

Au niveau kinésithérapie, la Maison de Santé est toujours à la recherche d’un ou deux kinés pour compléter l’équipe.

**TOILETTAGE  
A MI CHIEN MI CHAT**

☎ 07 88 58 84 81  
40, RUE DU ROI - 71350 SAINT LOUP GÉANGES

Toiletteuse depuis bientôt 7 ans et désireuse d’apporter un maximum de bien-être aux animaux, je me suis formée au Reiki Usui (soin énergétique) il y a 3 ans. Je suis désormais maître praticienne et exerce également sur les humains.  
Pour tous renseignements, je reste à votre disposition au 07 88 58 84 81.

Espace bien-être **Soft  
Détente**

Massages bien-être  
Hammam  
Balnéo  
Reiki

Rue de Bretagne  
**SAINT-MARIE  
LA-BLANCHE**  
03 80 22 13 34  
e-mail : [contact@softdetente.com](mailto:contact@softdetente.com)  
[www.softdetente.com](http://www.softdetente.com)

# Commémorations

## — FIN DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

**En raison des contraintes sanitaires, la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie le 19 mars 1962 s'est déroulée sans public.**

La journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, instituée par la loi de décembre 2012, permet d'honorer chaque année toutes les victimes et d'évoquer toutes les mémoires.

A Saint-Loup-Géanges, la cérémonie a eu lieu vendredi 19 mars 2021 devant le monument aux morts de Saint-Loup, en présence du maire de la commune, d'une jeune élue du nouveau Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) et d'une dizaine de personnes (conseillers municipaux, anciens combattants membres de la FNACA, représentants des sapeurs-pompiers). Le maire a tenu à rappeler les circonstances historiques de ce conflit de 8 années entre 1954 et 1962 et ses conséquences nombreuses et douloureuses. Plus encore que pour un autre conflit, le processus d'apaisement entre deux communautés opposées a pris du temps.

Le maire et la jeune élue représentante du CMJ ont ensuite lu ensemble le message de la ministre déléguée Geneviève DARRIEUSSECQ avant une minute de silence observée en mémoire de toutes les personnes décédées durant ce conflit tragique.



**SARL HUMBERT**  
TRAVAUX PUBLICS / TRANSPORTS

**MATERIELS :**

- Camions semis borins 2 et 3 essieux
- Camions 8t4
- Camions 6t4
- Camions 3T5
- Camion amphirol 6T
- Manuscopique
- Fonçage

- Pelle à pneus 14T
- Pelle à chenilles 6T
- Pelle 6T (80H)
- Pelle 3T (80H)
- Pelle 3T5
- Pelle 1T5
- Tracto-pelle

**TERRASSEMENT  
AMÉNAGEMENT DE COURS  
ASSAINISSEMENT  
LIVRAISON - LOCATION**

Bureau :  
16 rue Vacheret - 71150 Demigny  
Tél/fax : 03 85 49 90 43  
Portable : 06 21 58 75 67  
e-mail : humbert.sarl@free.fr

Dépôt :  
ZA Gergy - 71590 Gergy

## — À NOTER SUR VOTRE AGENDA

- **24-25 juillet** : Ball-trap de la Société de Chasse de Saint-Loup-Géanges
- **15-16 août** : Fête de la Saint-Roch
- **4 sept** : Journée des Associations
- **8 sept** : Journée découverte du Basket
- **10 sept** : Marché des Producteurs locaux

# Commémorations

## — ARMISTICE DU 8 MAI 1945 ET JOURNÉE DE LA DÉPORTATION

La commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 et la célébration de la journée de la Déportation ont eu lieu conjointement à Saint-Loup-Géanges samedi 8 mai 2021 au monument aux Morts de Géanges.

En raison du contexte sanitaire, cette cérémonie s'est également déroulée sans public et en un lieu unique, avec la présence d'élus du Conseil Municipal et du Conseil Municipal des Jeunes au complet, de représentants de la FNACA et des Sapeurs-Pompiers.

Le maire et tous les élus du Conseil Municipal des Jeunes ont lu en alternance un texte consacré à la mémoire des héros et victimes de la Déportation puis le message de la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants. Deux minutes de silence ainsi que le chant des Déportés puis la Marseillaise ont ponctué cette cérémonie émouvante.



**ENTRETIEN ESPACES VERTS**  
Taille, tonte, entretien gazon, plantations,  
Broyage des végétaux

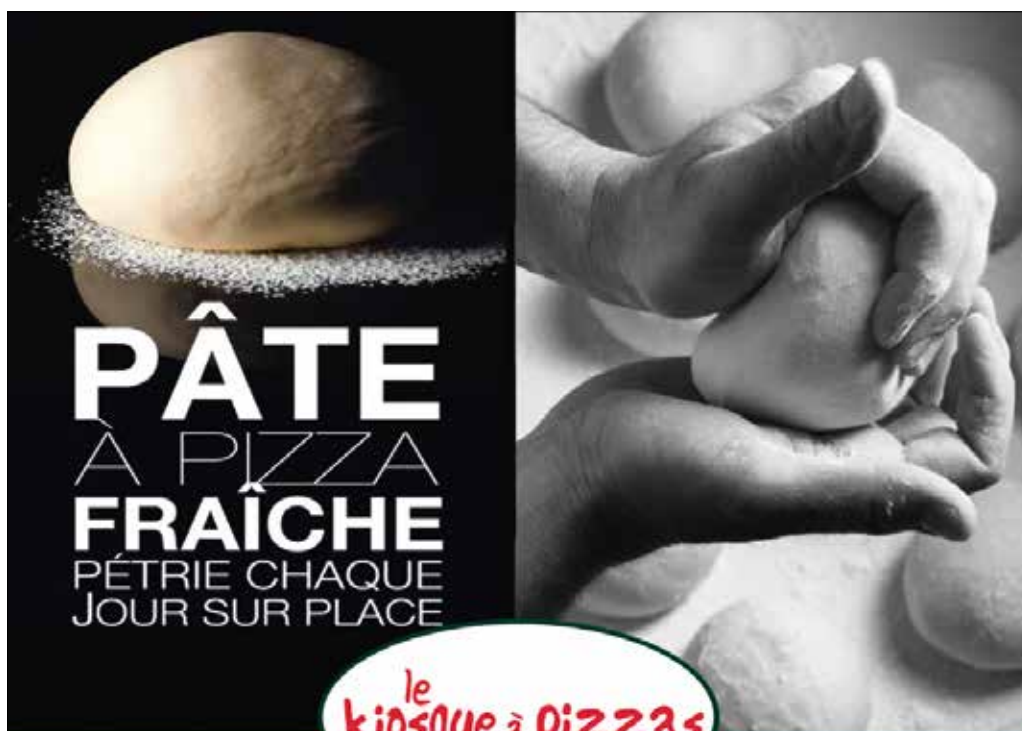
**Fabrice REVVY**  
71350 ST LOUP GEANGES  
03 85 49 49 52 - 06 33 46 57 32  
**Crédit d'impôt 50%**

**AGS**  
*La Maîtrise du Gaz et de l'Eau*

TUYAUTERIE GAZ - DETECTION RESEAUX ENTERRES

03.85.49.47.40 - contact@ags-bourgogne.fr  
Société Anonyme Gaz Services 71350 Saint-Loup-Géanges

Projet de loi  
BUREAU VENTES  
Certification



**PÂTE  
À PIZZA  
FRAÎCHE**  
PÉTRIE CHAQUE  
JOUR SUR PLACE

**le  
kiosque à pizzas**

**OUVERT 7 JOURS/ 7**  
De 11h15 à 13h30 et de 17h30 à 21h15  
VENDREDI, SAMEDI : FERMETURE 21h45  
DIMANCHE ET JOURS FÉRIES :  
FERME LE MIDI  
[www.le-kiosque-a-pizzas.com](http://www.le-kiosque-a-pizzas.com)  
CARTE BLEUE ET CARTE & TICKETS RESTAURANTS ACCEPTES

**SAINT LOUP GEANGES**  
1 Bis chemin des plantes  
Parking Intermarché  
**03 85 41 10 10**

**EURL VANDROUX ALAIN**  
**ELECTRICITE - PORTAIL - AUTOMATISME**

|                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|---------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Electricité<br/>Générale</b> | <br><br> |
| <b>Portes de<br/>Garage</b>     |                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>Chauffage<br/>Domotique</b>  |                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>Dépannage</b>                |                                                                                                                                                                                                                                                                       |

9 rue Pierre Carillon 71350 St Loup Géanges / [eurl.vandroux@gmail.com](mailto:eurl.vandroux@gmail.com)  
**Tél : 03 85 49 93 18 / 06 21 35 41 12**

# Centre de Première Intervention

— LES POMPIERS RECRUTENT...C'EST VITAL POUR NOTRE VILLAGE !

**Les sapeurs-pompiers volontaires sont un maillon essentiel pour l'organisation des secours de première urgence.**

Ils constituent en effet l'ossature du modèle de secours français avec 194.000 hommes et femmes engagés au service des autres en parallèle de leur métier ou de leurs études. Ils démontrent chaque jour que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.

Ces volontaires viennent compléter l'action de 40.000 sapeurs-pompiers professionnels et 12.400 militaires spécialisés. La coordination de ces services se fait au niveau du département par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours). En Saône-et-Loire, le budget annuel de ce service dépasse les 50 millions d'euros et est assumé en quasi-totalité par moitié par les communes et par le département.

La compagnie des sapeurs-pompiers de Saint-Loup-Géanges fait partie de notre communauté depuis 1832. Depuis cette date, elle est en première ligne pour les feux, les accidents routiers, les secours à personnes, les inondations, les tempêtes, les nids d'insectes...

L'effectif actuel est de 11 volontaires dont 4 femmes. 56 interventions ont été effectuées en 2020 avec une réactivité étonnante. Les centres de secours de Chagny et de Verdun interviennent en renfort. La compagnie est peut-être intervenue chez vous ou chez vos proches et vous pouvez compter sur elle à toute heure.

## Message du Chef de Corps :

**" Face à des départs en retraite, nous avons besoin de NOUVEAUX VOLONTAIRES pour assumer la continuité de ce service de proximité. Pour éviter un allongement des délais d'intervention qui serait forcément dommageable, NOUS AVONS BESOIN DE VOUS ! "**



**JLB DEPANNAGES**

**Vente - Installation  
ELECTROMENAGER**

15, rue Fleurant  
71350 Saint-Loup-Géanges  
Tél. 03 85 49 46 49  
e-mail : jlbdepannages@orange.fr



- Aplatissement et broyage de céréales par camion usine
- Préparation d'aliments du bétail à la ferme
- Mélanges de matières premières
- Aliments minéraux et vitaminiques toutes espèces
- Conseil en alimentation animale : formulation et élaboration des rations



Vente d'aliments pour animaux

[www.abmf-distribution.fr](http://www.abmf-distribution.fr)  
Tél. 03.85.49.92.38 – 06.83.27.12.88  
[abmf.distribution@orange.fr](mailto:abmf.distribution@orange.fr)  
13 Route de Beaune – 71350 ST LOUP GEANGES

## — ÉLAGAGE À PROXIMITÉ DES LIGNES ÉLECTRIQUES

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :

- le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation. Plus d'infos sur : <https://www.enedis.fr/elagage-securite-electricite>.
- l'arbre est situé sur une propriété privée et débordé sur une ligne située également sur le domaine privé ; le propriétaire a alors la responsabilité de l'élagage si la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne électrique.

L'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une DT-DICT\* sur [www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr).  
(\* Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux).

## AGENCE DES 3 RIVIÈRES

71350 VERDUN S/DOUBS

03 85 91 97 28

RETROUVEZ NOS OFFRES SUR [WWW.AG3R.FR](http://WWW.AG3R.FR)

[agence.trois.rivieres@sfr.fr](mailto:agence.trois.rivieres@sfr.fr)

**VERDUN SUR LE DOUBS  
PIERRE DE BRESSE  
ST GERMAIN DU PLAIN  
ST MARTIN EN BRESSE**

## SUEZ, acteur de l'eau et employeur local

### DANS LA REGION EST

SUEZ allie la dimension d'un groupe expert qui innove pour la santé de l'eau, protecteur de la ressource, et la proximité d'une entreprise locale qui contribue à l'activité économique et à l'emploi. Au service des usagers de l'eau, délégataire et partenaire des collectivités locales et des industriels, SUEZ est un employeur qui compte sur votre territoire.

#### VOTRE AGENCE SAÔNE-ET-LOIRE JURA

24 rue Professeur Leriche  
CS 90140  
71104 Chalon-sur-Saône Cedex  
ouverte lundi, mercredi et vendredi de 8h à 12h

0 977 408 442  
appel non surtaxé  
[www.toutsurmoneau.fr](http://www.toutsurmoneau.fr)

1 200 COLLABORATEURS

100 % EMPLOI LOCAL

50 JEUNES EN ALTERNANCE

15 400 HEURES DE FORMATION

9 PARTENARIATS POUR L'EMPLOI ET L'INSERTION



suez

# Fleurissement

## — PRINTEMPS - ÉTÉ 2021

Chaque année au mois de mai, le fleurissement de différents massifs et jardinières est à l'honneur, venant ainsi embellir les rues de la commune. Les employés communaux se sont mis à l'oeuvre pour la plantation de 1.000 plants de saison.

Pour ce printemps, les plantes ont été commandées auprès de l'horticulteur VION, une entreprise familiale située à Oslon, qui vient également chaque année depuis 3 ans sur la commune pour une vente de fleurs sur le parking de l'Intermarché.

L'entreprise VION apprécie l'emplacement et propose une large gamme de fleurs et de plants de légumes. Les habitants de la commune sont nombreux à venir sur le parking mis à disposition par l'enseigne.

En parallèle, les élus ajustent les quantités de fleurs pour privilégier les plantes les plus résistantes à la sécheresse et les vivaces dans les massifs.

Enfin, les services techniques ont également modifié le fleurissement situé route de Beaune pour une plantation sur bâche avec une dominante de graminées et de vivaces dans cette plate-bande afin d'avoir de minimiser l'entretien dans les années à venir.



## — VENTE DIRECTE AU POTAGER SANLUPÉEN



Depuis le 17 avril, Marine GUYON est heureuse de vous accueillir sous sa nouvelle serre située 3 rue du Bout d'Amont à Saint-Loup-Géanges. Elle propose en vente directe des plants de légumes de qualité, des aromatiques et quelques fleurs situées à l'entrée de la serre. Marine ne compte pas ses heures pour produire des plants les plus sains possible en agriculture raisonnée. Les 30 variétés de tomates sont bien réparties sous la serre et les associations de légumes telles que les cucurbitacées, salades, radis, aubergines...) sont également variées. Sous la serre, les 400 pieds de tomates sont plantés avec méthode et Marine récupère parfois des graines ou des plants des producteurs locaux. "La clientèle locale s'intéresse à mes produits et le démarrage de mon activité commence au fil de la saison" déclare Marine. Elle souhaite développer son activité en proposant sa production ou semis jusqu'à la vente de ses légumes. Elle va bientôt réaliser une page facebook pour communiquer sur son activité. La serre est ouverte le mercredi et le vendredi de 17h00 à 19h30 (les horaires d'ouverture sont variables en fonction des saisons).

Contact : Marine - 07 85 81 35 05

## EARL VION

Horticulteur

6 rue des renards - 71380 OSLON

Tél. 03 85 42 28 80

Vente aux particuliers :  
Plantes de toussaint, géraniums,  
plantes à massifs, plants de  
légumes, etc.



# Conseil Municipal des Jeunes

## — QUI SOMMES-NOUS ?

En janvier dernier, le premier Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a été investi dans ses fonctions. Les 9 membres de 9 à 16 ans qui le composent se réunissent chaque mois autour des sujets qui les passionnent et qui les animent au quotidien. Ils ont à cœur de représenter la voix des jeunes de la commune en remontant leurs idées, leurs projets ou leurs remarques. Après un premier semestre riche en échange d'idées, en célébrations aux côtés des élus, voici ce qu'ils pensent du CMJ :



**Arthur Lastella - 10 ans :**

"J'aime bien être au CMJ parce qu'on peut aller aux commémorations. On peut aussi dire nos idées pour la commune comme la boîte au père Noël et je voudrais encore plus de réunions plénières avec les élus adultes".

Commission culture, animation et sport.



**Meredith Brière - 12 ans :**

"J'aime beaucoup le CMJ car nous sommes les porte-parole des jeunes du village et c'est une grande satisfaction de voir un projet aboutir".

Commission cadre de vie, environnement & développement durable.



**Lylie Charleux - 16 ans :**

"Je suis ravie de pouvoir m'investir dans la vie de la commune. Je peux apporter mes idées au sein du CMJ. De plus, cela nous permet de nous sentir utiles et de suivre toutes les étapes d'un projet. Enfin, lors des réunions, il y a une ambiance agréable et détendue".

Commission vivre ensemble et citoyenneté.



**Camille Dumey - 13 ans :**

"Je suis très contente d'avoir intégré le CMJ pour les 2 années à venir. Les projets que nous avons sont très motivants. J'espère que nous pourrons mener à terme la majorité de ces projets".

Commission culture, animation et sport.



**Mayli Vit - 10 ans :**

"Faire partie du CMJ, c'est une belle aventure dans laquelle nous essayons de réaliser les souhaits des jeunes du village. Notre premier projet réalisé, c'était de mettre un totem de récupération de masques usagés. Le second a été la matinée zéro déchets".

Commission cadre de vie, environnement & développement durable.



**Mathilde Drou - 11 ans :**

"J'aime bien ce rôle au sein du CMJ et aussi ma commission car nous travaillons sur des sujets importants".

Commission vivre ensemble et citoyenneté.



**Nesrine Chikhaoui - 10 ans :**

"Je suis très contente d'être au conseil municipal des jeunes car je peux donner des idées pour ma commune, aller à toutes les commémorations et inaugurations. A cause de la crise sanitaire, à la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, j'ai été toute seule pour lire le discours mais pour le 8 mai, tout le monde était là. Espérons que pour le 14 juillet, tout aille bien !".

Commission vivre ensemble et citoyenneté.



**Gabriel Bêche - 11 ans :**

"Je suis content d'avoir été élu et je remercie ceux qui m'ont élu. J'ai hâte de voir se réaliser un de nos projets dans ce mandat".

Commission culture, animation et sport.



**Emma Chapuis - 15 ans :**

"Je suis contente d'avoir intégré l'équipe du CMJ, c'est intéressant de participer aux projets de la commune et voir que ceux-ci se réalisent. Ces 6 premiers mois au CMJ m'ont appris beaucoup de choses et cela me plaît de m'investir dans les projets communaux".

Commission cadre de vie, environnement & développement durable.

# Le fonctionnement

## — QUE FAISONS-NOUS ?

Le CMJ se réunit une fois par mois et étudie les projets répartis dans les trois commissions suivantes :

- Cadre de vie, environnement et développement durable
- Culture, animation et sport
- Vivre ensemble et citoyenneté

Une fois par trimestre, le CMJ se réunit en séance plénière en présence de tous les élus du Conseil Municipal et chaque commission présente l'avancée de ses travaux. Ceci permet un échange direct sur la faisabilité des projets, des éventuelles subventions à demander ou des contraintes à venir. Et cela dans le respect et le désir partagé de faire évoluer notre commune tous ensemble.



### Commission « Vivre ensemble et citoyenneté »

Plusieurs actions ont été avancées dans le cadre de cette commission, certaines se réaliseront rapidement tandis que d'autres demanderont un peu plus de réflexion et de temps pour se concrétiser.

- L'une des premières actions sera la mise en place d'une **collecte de jouets** en novembre prochain. Ces jouets seront destinés aux familles bénéficiaires des Restos du Coeur et du Secours Populaire. En parallèle, une **boîte aux lettres du Père Noël** sera installée afin que les enfants puissent déposer leurs lettres. Restera à convaincre le père Noël de répondre à toutes les lettres. C'est promis, il le fera !
- Force est de constater que les abords de l'école sont envahis de mégots de cigarettes et de déchets divers, il était donc logique que nos jeunes élus demandent d'**installer des cendriers et des poubelles** dans différents lieux stratégiques de la commune. Des pistes sont à l'étude.
- Il y a une volonté de créer un **marché de producteurs locaux** avec détermination de la fréquence, du choix des producteurs à contacter, du lieu, des autorisations... Ce projet verra le jour en septembre prochain.
- D'autres projets sur le thème de la **rencontre intergénérationnelle** sont réportés en 2022 compte-tenu du contexte sanitaire. Des idées prennent déjà forme, reste à les mettre en place.

### Commission « Cadre de vie, environnement et développement durable »

Les projets sont orientés en faveur de l'amélioration du cadre de vie sur le territoire communal.

Suite à leur élection, les jeunes élus sont arrivés avec leur idées, leurs projets sur des thèmes divers tels que le tri des déchets, le fleurissement de la commune, la biodiversité, et la préservation de l'environnement...

Nos missions = des actions concrètes !

Des projets ont été retenus pour une mise en place d'ici la fin du mandat :

- La collecte des déchets sur la commune
- Recycler les masques chirurgicaux
- Sensibiliser la population à la récupération des eaux de pluie
- Planter des arbres, des fleurs ou encore créer des potagers dans les rues
- Fabriquer des hôtels à insectes et des nichoirs
- Décorer le rond-point à l'entrée de la commune et aussi pendant les fêtes de fin d'année
- Mettre en place des ateliers éco-responsables afin de fabriquer ses produits ménagers et d'hygiène.

Les jeunes élus sont motivés et volontaires sur la question de l'environnement.

### Commission « Culture, animation et sport »

L'étude et la faisabilité des projets en relation avec la culture et le sport animent les membres de cette commission.

De nombreux projets comme :

- la mise en place de sorties et soirées pour les jeunes
- la diffusion de films pendant les vacances scolaires
- la rénovation du city stade, l'étude de possibilité d'accès aux pistes cyclables depuis le village
- la création d'un skatepark et/ou d'un parcours vélos, et pourquoi pas, la création des futurs jeux olympiques sanlupéens !

Ce dernier sujet aura d'ailleurs été l'objet d'un sondage auprès des pratiquants par le biais d'un questionnaire, et de visites des structures des communes voisines... Une ébauche des équipements souhaités est en cours d'élaboration avant de se lancer dans la phase de consultation des divers prestataires.

A suivre...

# Des projets...

## — COLLECTE DE MASQUES

Emma, Meredith et Mayli se sont mobilisées en partenariat avec le magasin « Intermarché Contact » de Saint-Loup-Géanges pour mettre à disposition un totem visant à récupérer les masques usagés. Le totem a été installé dans le sas d'entrée de l'Intermarché.

Nos trois jeunes élues de la commission « Cadre de vie, environnement et développement durable » ont mené cette opération à terme, encadrées par les animateurs de cette commission (Anne-Marie, Agathe et Alexis), en contactant des prestataires dans le domaine. Cette collecte a rencontré un vif succès auprès de la population et ainsi permis de collecter jusqu'à présent 4 sacs remplis de masques usagés (soit 20 kg) qui maintenant vont être totalement recyclés en tee-shirts, en pots de fleurs en plastique ou autres.



## ANIMATION #TROUVE MONGALET71SLG

Etant le porte-parole des jeunes de la commune, le CMJ a été interpellé par deux jeunes, Tom et Nolan, qui souhaitaient lancer une chasse aux trésors ou plus précisément une chasse aux galets décorés à destination de tous les habitants de Saint-Loup-Géanges. Un mouvement qui connaît déjà un franc succès au niveau national.

C'est après des échanges avec nos deux jeunes afin de bien comprendre la mécanique de l'animation que nos jeunes élus ont tous été unanimes pour la mettre en place dès le 1<sup>er</sup> juin dernier.

Les rues de la commune ont été envahies de galets joliment décorés et astucieusement cachés pour inciter les personnes à les trouver, les prendre en photo et les poster ensuite sur les réseaux sociaux : **#TROUVE MONGALET71SLG**.

En fonction de l'adhésion à ce premier épisode de la chasse aux galets, il sera proposé très prochainement de trouver le GALET D'OR qui permettra de gagner un cadeau remis par le CMJ.

Que de suspens en perspective !

**Affaire à suivre... ET BONNE CHANCE À TOUS !**



# ...et des réalisations !

## — COLLECTE DES DÉCHETS



Autre projet ayant vu le jour grâce à nos jeunes élus : l'opération « **Collecte des déchets** » dans la commune, qui a eu lieu le samedi 29 mai dernier par un beau temps ensoleillé et qui a rassemblé plus d'une centaine de personnes. Cette opération fut un succès fort apprécié des jeunes organisateurs, le but étant de rendre la commune plus propre et également de sensibiliser un maximum de personnes sur la nécessité de ne pas jeter les déchets n'importe où mais dans les endroits prévus à cet effet comme les poubelles ou les déchetteries. A ce sujet, une sensibilisation au tri sélectif a été proposée sous les conseils d'Emilie du Sirtom de Chagny venue avec tout le kit d'une collecte : gants, gilets fluorescents, pinces et sacs.

Puis des groupes ont été formés quadrillant ainsi les principales rues de la commune afin de traquer le moindre déchet sur leur passage. La collecte a été fructueuse : mégots de cigarette, plastiques, palettes, jantes, plaques ondulées... et également une carte grise !!!

Une petite collation offerte par l'enseigne Intermarché a été remise à chacun des participants pour célébrer cette matinée.

Merci aux participants et aux partenaires de cette action citoyenne qui s'inscrit bien dans la démarche « Agissons ensemble pour une commune propre ».



# Assistantes maternelles

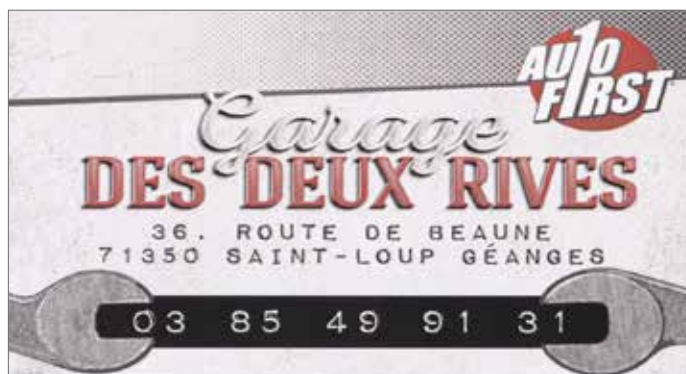
## — LA NOUNOU...

L'assistante maternelle (plus communément appelé «nounou») est une professionnelle de la petite enfance qui accueille jusqu'à 4 enfants mineurs généralement âgés de moins de 6 ans. L'accueil se fait à son domicile. Elle doit obligatoirement avoir été agréée par les services du département. A Saint-Loup-Géanges, elles sont au nombre de douze pour assurer la garde de nos enfants.

Retrouvez ci-dessous la liste des assistantes maternelles agréées :



| Nom                           | Adresse                       | Nombre d'enfants | Téléphone                        |
|-------------------------------|-------------------------------|------------------|----------------------------------|
| <b>ARNOUX Christelle</b>      | 2 B chemin de la Galoupière   | 4                | 06 88 57 54 46                   |
| <b>BEAULATON Axelle</b>       | 21bis chemin du Pâtre         | 3                | 03 85 41 39 43<br>06 10 26 64 06 |
| <b>BENEY Pascale</b>          | 12 rue du 19 mars 1962        | 3                | 03 85 49 91 80<br>06 37 87 24 48 |
| <b>CARION Hélène-Cristina</b> | 19 rue du Docteur Naudin      | 4                | 03 85 49 98 30                   |
| <b>DAVIGNON Nathalie</b>      | 2A chemin du Pâtre            | 4                | 09 88 18 71 32<br>06 28 13 49 41 |
| <b>DEDIANNE Véronique</b>     | 15 rue du Bout d'Amont        | 4                | 03 58 09 50 37                   |
| <b>DUCROUX Stéphanie</b>      | 10 impasse de la Petite Bonne | 2                | 09 52 10 79 30                   |
| <b>FLAGEUL Aurore</b>         | 8 place de l'église           | 3                | 03 85 41 09 78<br>06 37 43 13 43 |
| <b>LEFEVRE Marine</b>         | 3 allée de la Famille Claire  | 3                | 07 71 58 05 10                   |
| <b>MANGEARD Marie-Odile</b>   | 9 rue du Roi                  | 2                | 03 85 45 13 45<br>06 84 21 75 14 |
| <b>THIBERT Pascale</b>        | 20 Grande Rue                 | 4                | 03 85 49 90 73                   |
| <b>VANDROUX Cécile</b>        | 9 rue Pierre Carillon         | 4                | 03 85 49 93 18                   |



# Micro-crèche

## — À MI-CHEMIN ENTRE LA CRÈCHE TRADITIONNELLE ET L'ASSISTANTE MATERNELLE

La micro-crèche privée «**Funny Crèche**» ouverte depuis mi-mars 2021 est une structure pouvant accueillir un maximum de dix enfants au même moment, tous regroupés en une section unique, peu importe leur âge.

Les enfants âgés de **deux mois à trois ans** et jusqu'à 6 ans en périscolaire se côtoient, ce qui permet aux plus petits d'être stimulés et aux plus grands d'apprendre à prendre soin des plus jeunes.

8 familles sont actuellement inscrites avec des contrats à l'année pour une garde à la journée ou à la 1/2 journée.

Noémie, Elodie et Stéphanie accueillent les enfants dès 7h30 jusqu'à 9h00, une collation est proposée avant que débute l'activité de la journée. Cette dernière peut être sensorielle, musicale, de motricité ou bien d'éveil mais elle sera toujours adaptée à l'âge des enfants.

Après une pause déjeuner bien méritée, les enfants vont à la sieste dans les deux dortoirs prévus, l'un pour les plus petits et l'autre pour les plus grands. Pas de réveil imposé, le respect du rythme de sommeil de l'enfant est primordial. Les activités se font en petits groupes et permettent de réels échanges et des moments de partage.

Funny Crèche est soumis aux mêmes règles que les établissements d'accueil collectif classiques, avec des locaux répondant aux normes de sécurité et des aménagements mis en place pour favoriser l'éveil et la sécurité des enfants.

Pour tous renseignements, contacter le 09 50 67 33 86.

Funny Crèche : 2 rue Fleurant - [www.funny-creche.fr](http://www.funny-creche.fr)



**Vente d'œufs frais**  
de poules élevées en plein air

L'œuf Sanlupéen, c'est un élevage de poules pondeuses élevée en plein air avec une alimentation **sans OGM** conduit en **agriculture raisonnée**.

**18h00 – 19h30**  
**les mardis & jeudis**  
Rue du Roi, 71350  
Saint-Loup-Géanges  
Adrien Comparet 06 13 05 28 55

**BEAUNE**

**ENCADREMENT ET DORURE**  
*lamarquise*

81 rue du Fbg Saint-Nicolas  
(parking sous le porche)  
21200 Beaune  
03 80 22 76 06  
06 27 16 02 39  
[lamarquise.cm@orange.fr](mailto:lamarquise.cm@orange.fr)  
[lamarquise-encadrement.fr](http://lamarquise-encadrement.fr)

Suivez-moi !

**MÉTIER ENCADREUR PASSIONNÉ !**



## Liste des associations

|                                                                                                                                              |                                     |                                  |                                                     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------------------------|
| • <b>AINÉS RURAUX</b><br>Club des Anciens                                                                                                    | Présidence<br>collégiale            | 03 85 49 48 17                   | roger.goyard@nordnet.fr                             |
| • <b>A.P.E</b><br>Amicale des Parents d'Elèves                                                                                               | Présidence<br>collégiale            | -                                | ape.stloupgeanges@hotmail.com                       |
| • <b>ATOUT LES ARTS</b><br>Théâtre                                                                                                           | Jean-Paul<br>LE PETIT               | 03 85 49 42 36                   | jpmarijo@free.fr                                    |
| • <b>CHASSE Saint-Loup-Géanges</b><br>Chasse en plaine et au bois                                                                            | Célestin<br>CHAUMATTE               | 07 77 81 91 38                   | chaumattecelestin@gmail.com                         |
| • <b>CHORALE DES DEUX-RIVAGES</b><br>Enseignement et pratique du chant                                                                       | Catherine<br>HUMBEY                 | 06 10 60 91 94                   | chumbey@ozone.net                                   |
| • <b>CONSCRITS</b><br>Organisation de la fête patronale et banquet des conscrits                                                             | Adrien<br>COMPARET                  | 06 13 05 28 55                   | adriencomparet@yahoo.fr                             |
| • <b>CSLG</b><br>Basket-ball                                                                                                                 | Anne-Marie<br>SAUVAGEOT             | 06 80 85 92 47                   | sauvageotanne-marie@ozone.net                       |
| • <b>DÉTENTE ET LOISIRS</b><br>Gymnastique, Yoga                                                                                             | Florence<br>MATHY                   | 06 09 86 32 63                   | florence.mathy@wanadoo.fr                           |
| • <b>ÉGLISE ET PATRIMOINE / COMITÉ ST-ROCH</b><br>Rénovation du patrimoine communal<br>et organisation de la fête patronale de la Saint-Roch | Maurice BAILLON<br>Brigitte PRUDHON | 03 85 49 40 09<br>03 85 49 43 04 | m.baillon231@orange.fr<br>brigitteprudhon@orange.fr |
| • <b>FNACA</b><br>Anciens combattants d'Afrique du Nord                                                                                      | Présidence<br>collégiale            | 03 85 49 48 17                   | roger.goyard@nordnet.fr                             |
| • <b>JUDO</b> (section Ecole de judo beaunoise)<br>Initiation et pratique du judo pour enfants                                               | Danièle<br>DESMEDT-NESLE            | 06 71 43 38 66                   | daniele.nesle@wanadoo.fr                            |
| • <b>LES APPRENTIS... AU PAS DE L'ÂME</b><br>Mieux-être, épanouissement personnel                                                            | Séverine<br>SOULIE                  | 06 13 20 04 36                   | je.suis.zain@gmail.com                              |
| • <b>LES LOUPIAUX</b><br>Course cycliste des 24 heures de Beaune                                                                             | François<br>LHOSTE                  | 03 85 49 46 61                   | f.lhoste@yahoo.fr                                   |
| • <b>LES LOUSTIQUES</b><br>Animation de la session d'été du Centre de Loisirs                                                                | Présidence<br>collégiale            | 06 21 55 46 73                   | lesloustiques71@gmail.com                           |
| • <b>MARCHONS ENSEMBLE</b><br>Randonnées, peinture, dessin                                                                                   | Isabelle<br>COSTA                   | 06 75 40 00 05                   | i.codosa@gmail.com                                  |
| • <b>OMÉGA</b><br>Association à but humanitaire (soutien des enfants<br>d'Itaoty à Madagascar)                                               | Edouard<br>REYBOZ                   | 06 13 58 67 38                   | edouard.reyboz@gmail.com                            |
| • <b>PÊCHE</b><br>Concours, entretien des étangs communaux, vente<br>des cartes de pêche                                                     | Stéphane<br>BRAHIER                 | 03 85 49 40 56                   | stephanecarolebrahier@gmail.com                     |
| • <b>PÉTANQUE LOISIRS</b><br>Pratique de la pétanque                                                                                         | Lionel<br>PETIOT                    | 06 25 40 88 10                   | frederic.guerin609@orange.fr                        |
| • <b>RAQUETTES DE SAINT-LOUP-GÉANGES</b><br>Badminton et tennis de table                                                                     | Vincent<br>OMLOR                    | 06 47 60 82 39                   | lesraquettesdesaintloup@gmail.com                   |
| • <b>SAPEURS-POMPIERS</b> (Amicale)<br>Soutien matériel au Centre de Première Intervention<br>(assurances, formation...)                     | Camille<br>BAUDESSON                | 06 33 50 26 79                   | camille.baudesson@orange.fr                         |
| • <b>SECOURS MUTUEL AGRICOLE</b><br>Association d'entraide aux agriculteurs                                                                  | Fabrice<br>CAILLET                  | 03 85 49 92 79                   | -                                                   |
| • <b>SLG DANSE</b><br>Danse jazz                                                                                                             | Florence<br>BOULET                  | 06 98 92 12 75                   | danse@sportloisir.com                               |



# Cercle Sportif de Basket Ball

Malgré la saison 2019-2020 qui n'a pas pu se dérouler dans de bonnes conditions suite à la COVID 19 (arrêt des compétitions, entraînements..) **nos licenciés étaient motivés pour reprendre une nouvelle saison 2020-2021, et on y a cru !**

En octobre 2020, 122 licenciés ont dû malheureusement interrompre une fois encore la compétition après des résultats prometteurs pour certaines équipes comme les U13 féminines et U17 masculins en championnat départemental. Seuls les mineurs ont pu continuer par intermittence au début en salle, puis à l'extérieur, les entraînements avec notre apprentie salariée Félicia et les coachs bénévoles toujours présents Michaël Gille, Mike Maurice et Vincent Bêche. Pour inciter les jeunes à pratiquer un sport après le confinement, une aide exceptionnelle de l'État (Coupon sport) pourra être attribuée aux nouveaux licenciés âgés de 10 à 17 ans inclus, bénéficiaires soit de l'Allocation de Rentrée Scolaire, soit de l'A.E.E.H (information sur <http://www.saone-et-loire.gouv.fr>). Vous pouvez également consulter notre site <https://basketcslg71.clubeo.com> ou notre compte Facebook. Une journée découverte pour les jeunes sera planifiée à la rentrée de septembre.

Pour les licenciés de la saison 2020-2021, le bureau du CSLG a pris la décision de réduire le tarif des licences pour la saison prochaine, cette réduction est possible grâce à des aides exceptionnelles attribuées aux associations suite à la COVID.

Après plusieurs mois sans match et sans manifestation, le CSLG a été heureux d'organiser le 26 juin un tournoi 3x3 dans le respect du protocole sanitaire. Les joueurs étaient impatients de retrouver le jeu d'équipe, l'ambiance des bords de terrain avec la ferveur des supporters.

Depuis 74 ans, le CSLG est toujours présent grâce à l'engagement des bénévoles : membres du bureau, joueurs, parents ou partenaires. Chacun peut prendre part à la vie du club à sa façon : tenir la table des officiels, coacher, arbitrer ou participer à la mise en place des différentes manifestations. Les parents participent à l'ambiance

conviviale à domicile comme à l'extérieur en accompagnant les enfants en déplacement ou en préparant les 3<sup>èmes</sup> mi-temps (buvette, gâteaux...). Dès maintenant, le mot d'ordre du CSLG est de nous retrouver tous ensemble pour partager notre sport, ENFIN !

Contact : Anne-Marie SAUVAGEOT - 06 80 85 92 47



Le camion-magasin « **Le Mets Sage des Terroirs** » est stationné tous les mardis matins devant la boulangerie de Saint-Loup-Géanges de 9h00 à 12h15. Christophe Sage vous propose des produits régionaux sélectionnés de Bourgogne et de Franche-Comté : fromage, crèmerie, boucherie-charcuterie, miels, fruits et légumes, etc...

## CSLG - TARIFS des LICENCES Saison 2021-2022

| Catégorie   | Année             | Socle   |
|-------------|-------------------|---------|
| U7          | 2015              | 41 €    |
| U8-U9       | 2013-2014         | 41 €    |
| U10-U11     | 2011-2012         | 41 €    |
| U12-U13     | 2009-2010         | 52,25 € |
| U14-U15     | 2007-2008         | 52,25 € |
| U16-U17-U18 | 2004-2005-2006    | 69,70 € |
| U19-U20     | 2002-2003         | 71,20 € |
| Seniors     | 2001 et avant     | 71,20 € |
| Loisirs     | sans limite d'âge | 56,50 € |
| Dirigeants  |                   | 45 €    |
| Officiels   |                   | 45 €    |
| Techniciens |                   | 45 €    |

## | Oméga

### OMÉGA MADAGASCAR

Il suffit parfois d'un tout petit coup de pouce pour changer la vie d'autrui. C'est ce qu'ont compris quatre étudiants du lycée viticole de Beaune.

### Une initiative solidaire, originale et adaptée à la crise sanitaire.

Théophile, Clémence, Chloé et Alexis ont choisi d'aider l'association OMÉGA dans le cadre de leur Projet d'Initiative et de Communication. Déjà engagés auprès d'autres associations humanitaires ou d'autres populations dans le besoin, ils ont inscrit cette nouvelle action dans une continuité logique qui érige la Solidarité au rang des valeurs fondamentales qu'ils défendent. Au vu des dispositions

liées à la crise sanitaire, ils ont organisé dans leur lycée, pour OMÉGA, une vente de coffrets gourmands en pré-commande et réception en click and collect. Deux formats de coffrets étaient proposés, contenant chacun une bouteille de vin du lycée viticole, des chocolats de Madagascar créés par «Appellation Chocolat» de Pommard et des ballotins de biscuits secs confectionnés par la «Biscuiterie Billiotte» de Reims. Entièrement conçu et élaboré par eux, ce projet ambitieux a nécessité de nombreuses démarches et une mise en œuvre complexe en termes de sélection des produits, de commandes, de publicité, de manipulation et d'accueil.

Cette action «clé en main» leur a permis de nous offrir un chèque de 455 € dont le montant sera alloué à la fourniture de repas aux élèves des différentes écoles que nous parrainons. Avec toutes nos félicitations pour cette belle réussite, nous adressons une nouvelle fois nos sincères remerciements à Théophile, Clémence, Chloé et Alexis ainsi qu'aux professeurs qui les ont guidés et soutenus et à la direction du lycée qui a permis cette belle rencontre. Nous remercions aussi très chaleureusement toutes les personnes qui ont généreusement commandé des coffrets et Antoine C. qui a offert la diffusion de la publicité papier.

### Soyons optimistes !

Nous attendons avec impatience le moment où nous vous retrouverons, en vrai, dans nos prochaines manifestations :

- au Marché de Noël, fin novembre/début décembre 2021 à Saint-Loup-Géanges
- au Dîner humanitaire du Bastion de Beaune en mars 2022

### Comment agir avec nous ?

- > Je fais un don ponctuel déductible des impôts.
- > Je parraine un enfant : 100 €, soit 34 € après déduction d'impôts, suffisent à nourrir un enfant à la cantine de son école pendant 1 an.
- > Je prends contact pour faire connaissance et peut-être participer à une formidable aventure...

Notre adresse mail : [assomega.com@gmail.com](mailto:assomega.com@gmail.com)

Notre site internet : [www.assomega.com](http://www.assomega.com)

Une adresse postale : Edouard REYBOZ - 14, route de Meursanges 71350 Saint-Loup-Géanges

Deux numéros : 06 13 58 67 38 - 06 76 01 61 94



Association à but non lucratif, l'association OMÉGA œuvre depuis 2005 à l'amélioration des conditions de vie des habitants d'Itaoty et d'Andohalafy près d'Antananarivo en agissant sur 3 axes : éducation, santé, social.

- Apports alimentaires : financement de repas et de compléments alimentaires pour un montant de 9.000 € par année scolaire
- Soutien à la scolarité de collégiens en collaboration avec le Club Oméga du collège de Chagny
- Financement de projets d'hygiène dans les écoles et à l'hôpital
- Envois de matériel scolaire, médical et paramédical
- Participation à 2 projets d'accès à l'électricité et à l'eau potable et de rénovation des réseaux en collaboration avec Electriciens Sans Frontières et Aquassistance.

### Plus que jamais, nous avons besoin de votre soutien.

Depuis 2017, l'association OMÉGA est reconnue d'Intérêt Général, ainsi chaque don ou parrainage est déductible de votre déclaration d'impôts à hauteur de 66 %.

Le parrainage d'un élève pour une année scolaire (100 €) ne coûte donc en réalité que 34 €.

# SLG Danse



Depuis 2009, notre association permet aux petits comme aux grands de se retrouver autour d'une activité commune : la danse Modern Jazz.

Nos cours s'adressent à tous, débutants et confirmés, à partir de la grande section de maternelle, et sont dispensés à la salle de la Poste à Saint-Loup-Géanges, dans une ambiance détendue et conviviale. Nos deux professeurs Charlotte MILLANVOIS et Julia MARPAUD transmettent à leurs élèves leur amour de la danse avec passion et bienveillance.

Depuis mars 2020, l'activité de notre association a été fortement perturbée. En effet, la situation sanitaire nous a empêchés de maintenir les cours hebdomadaires ainsi que le traditionnel gala de fin d'année à la Maison du Peuple de Chagny.

Elèves et professeurs se languissent de retrouver le chemin du parquet et trépignent d'impatience à l'idée de pouvoir se réunir à nouveau pour danser, enfin !

Prochain rendez-vous à ne pas manquer : la journée des associations qui aura lieu le 4 septembre 2021 à la salle Alain Carillon à Saint-Loup-Géanges.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour prendre des informations et passer un bon moment !

D'ici-là, nous restons naturellement à votre disposition pour toute question.

Tarifs annuels : de 140 € à 160 €

Contact : Florence BOULET - 06 98 92 12 75

danse@sportloisir.com

Site internet : association-sports-et-loisirs.webnode.fr

Julie intervient chaque jeudi après-midi en maison de retraite ; en conséquence, le salon aménage ses horaires d'ouverture comme suit :

|                                   |                       |
|-----------------------------------|-----------------------|
| Dimanche et Lundi : fermé         |                       |
| Mardi : 9h00-19h00                | Vendredi : 9h00-19h00 |
| Mercredi : 7h00-12h00             | Samedi : 7h00-15h00   |
| Jeudi : 9h00-12h30 et 17h00-19h00 |                       |

## Détente et Loisirs

**Après une crise sanitaire sans précédent, l'association avait repris ses activités en septembre 2020 avec 74 adhérents mais a dû, comme toutes les autres associations, stopper les séances en octobre 2020.**

Depuis cette date, nos trois professeurs ont assuré les cours en audio et vidéo chaque semaine et depuis le 26 mai 2021 les cours ont repris en extérieur. Nous les remercions énormément pour leur implication en espérant que nous allons pouvoir reprendre un rythme normal à la rentrée prochaine.

Pour rappel, l'association propose les cours suivants :

- le lundi de 18h45 à 19h45 : séance douce pilate
- le lundi de 19h45 à 20h45 : séance step ou autre
- le mercredi de 19h30 à 20h30 : séance tonique
- le vendredi de 10h00 à 11h00 : séance douce pilate
- le samedi de 10h00 à 12h00 : yoga

Pour les adhérents de la saison 2020-2021, le bureau a pris la décision de réduire le tarif de la cotisation pour la saison prochaine.

Nous avons hâte de vous retrouver en pleine forme !

Contact : Florence MATHY - 06 09 86 32 63



## Raquettes de Saint-Loup-Géanges



### Année blanche pour les Raquettes

Comme toutes les associations en France, les Raquettes de Saint-Loup-Géanges (badminton et tennis de table) ont dû stopper leurs activités en octobre 2020. Après 7 mois d'arrêt, la reprise a eu lieu le 10 juin dernier au grand bonheur des adhérents pour qui le sport est essentiel. En raison de cet arrêt brutal, le bureau des Raquettes a décidé de ne pas encaisser les cotisations 2020-2021. Un geste fort pour

les adhérents, qui reviendront sans aucun doute nombreux pour la rentrée de septembre. D'ailleurs, si les membres des Raquettes ont un souhait à faire pour la rentrée, c'est que le prochain rendez-vous avec masque obligatoire soit uniquement le tournoi d'Halloween.

Contact :

Vincent OMLOR - [lesraquettesdesaintloup@gmail.com](mailto:lesraquettesdesaintloup@gmail.com)

# Marchons Ensemble



## Vingt bougies à souffler

Avril 2001, Mimi (Michèle Garnier) voulait marcher mais avec le désir de le faire avec d'autres personnes de la commune. Ne pas faire seule ce que l'on pouvait faire à plusieurs. Avec l'aide de Maguy et Titi Boudras, l'association Marchons Ensemble était née. Rassembler un maximum de personnes pour le bonheur de tous sera la raison d'être de l'association (week-ends découverte, week-ends neige, roller, tennis, peinture, ateliers divers et bien d'autres choses encore...). 20 ans de randonnées et de moments conviviaux mais un an que tout est suspendu. Un an au cours duquel nous aurons malgré tout gardé le contact avec nos adhérents par quelques messages via internet.

Marchons Ensemble demeure une association pluridisciplinaire qui propose à ce jour la randonnée et la peinture avec l'encadrement de ses bénévoles.

Alors nous comptons sur vous pour nous retrouver dès début septembre afin de repartir d'un bon pied... et préparer notre 20<sup>ième</sup> anniversaire comme il se doit.

- **Randonnées hebdomadaires** : tous les lundis (après-midi), les jeudis (matin, après-midi) et certains dimanches (après-midi ou à la journée) ; nous proposons différents niveaux de marches pour que chacun trouve le rythme qui lui convienne. Un grand merci à celles et ceux qui repèrent et encadrent ces marches en cours d'année en nous faisant découvrir la beauté des paysages de notre proche région
- **Atelier Soie** : chaque mercredi après-midi de 15h00 à 18h30 salle du Clozeau pour la réalisation de tableaux avec les techniques spécifiques à la soie.
- **Atelier Dessin Pastel Acrylique Aquarelle** : il se réunit chaque jeudi après-midi entre 17h30 et 20h30 salle du Clozeau : débutant ou super crac, il y a un pinceau, un crayon, une toile qui n'attendent plus que vous laissiez ressortir votre créativité.

Nos adhérents et bénévoles sont les meilleurs porte-parole pour vous parler de toutes nos activités, n'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

Contact : Isabelle COSTA - i.codosa@gmail.com



**Groupama**  
la vraie vie s'assure ici

► VOTRE AGENCE À **VERDUN-SUR-LE-DOUBS**  
25 rue de la République - Tél. **09 74 50 32 34\***

\*Prix d'un appel local depuis un poste fixe. Groupama Rhône-Alpes-Auvergne - Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes-Auvergne 50 rue de Saint-Cyr - 69251 Lyon Cedex 09 - 779 838 366 RCS Lyon.



**Mass'N Be**  
Parce que chaque personne est **UNIQUE**

**Massages relaxants personnalisés  
et réflexologie plantaire**

**Saint Loup Géanges / massnbe.com / 06 22 38 29 93**  
(Bébé, enfant, adulte, senior - Au salon ou déplacement)



*Appellations villages  
Premiers crus & Grands Crus  
Appellations régionales  
Vins de France  
Crémant de Bourgogne  
Vins de Pays de Sainte-Marie-La-Blanche*

Découvrez également :  
notre gamme de magnums,  
nos produits du terroir  
nos offres saisonnières.  
Composez vos coffrets cadeaux.

15 route de Verdun • 21200 Sainte-Marie-la-Blanche  
**03 80 26 60 60 • [contact@cavesaintemarie.fr](mailto:contact@cavesaintemarie.fr)**

**Horaires d'ouverture :**  
Du Lundi au Samedi de **9h à 12h** et de **14h à 18h30**  
(fermeture à 18h entre novembre et mars,  
fermé les jours fériés)



**Sarl Laurent MAIRET**

Maçonnerie - Zinguerie  
Couverture

7, rue du bout d'Amont  
71350 Saint-Loup-Géanges

Tél. 03 85 49 42 86  
email : [contact@sarlmairet.fr](mailto:contact@sarlmairet.fr)

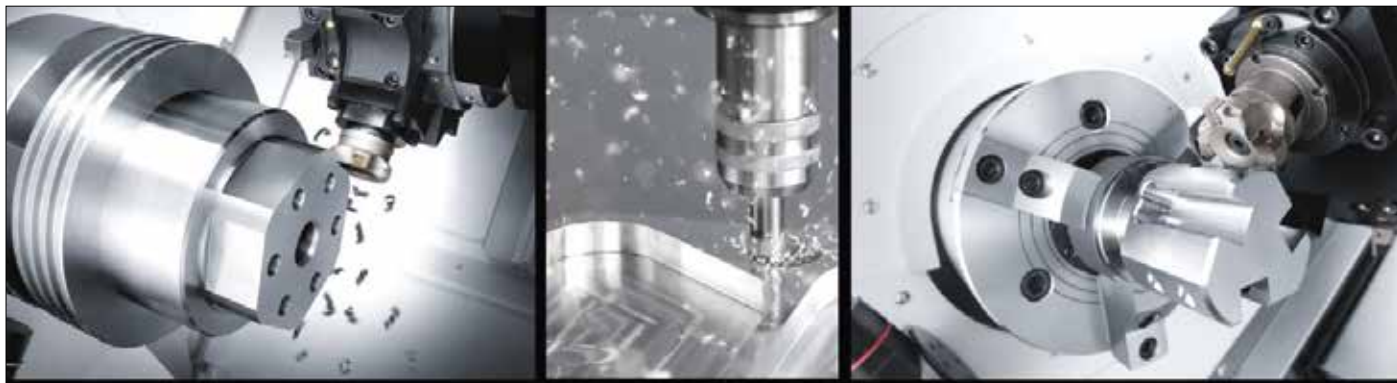
TRAVAUX PUBLICS | CONSTRUCTION | ENERGIE

**Un groupe  
familial  
"petit" mais  
costaud**



**ROUGEOT**  
GROUPE

[rougeot-tp.com](http://rougeot-tp.com)



**Mécanique de précision  
Fraisage CN - Tournage CN  
Électro-érosion fil & enfonçage  
Ensembleur Industriel  
Pièces techniques pour l'industrie pétrochimique, nucléaire, ...  
Moule d'Injection plastique  
Outil de découpe - Filière d'extrusion**

3, chemin des Plantes 71350 Saint-Loup-Géanges Tél: 03.85.49.46.95 Fax: 03.85.49.44.28

[www.mecanique-et-services.com](http://www.mecanique-et-services.com) - [mecanique-et-services@wanadoo.fr](mailto:mecanique-et-services@wanadoo.fr)

| en 2021

— *NAISSANCES*

|                                      |            |
|--------------------------------------|------------|
| BAUDET Hugo, Maël, Noah              | 15/01/2021 |
| TALENT Timéo                         | 29/01/2021 |
| DASPE Arthur, Léon, Marius           | 13/02/2021 |
| DOUHIN Elsa, Marie                   | 28/02/2021 |
| GROS Luna                            | 21/03/2021 |
| ROSENTHAL Tempérance                 | 28/04/2021 |
| MARLE Adèle                          | 20/05/2021 |
| MARLE Barbara                        | 20/05/2021 |
| HEGNER Marius, Laurent, Jean-Jacques | 24/06/2021 |

— *MARIAGES*

|                                                                              |            |
|------------------------------------------------------------------------------|------------|
| BOULET Eudes, Alain, Hervé, Alphonse<br>et CHAMPION Noémie, Anne, Jacqueline | 19/06/2021 |
| PERNIN Ludovic, Robert, Irénée<br>et MELIS Ludivine, Angélique               | 19/06/2021 |
| MICHAUDET Kévin, Maurice, Georges<br>et DEMARBAIX Chloé, Céline, Hélène      | 10/07/2021 |

— *DÉCÈS*

|                                               |            |
|-----------------------------------------------|------------|
| ROBIN Jean, Edouard, Joseph                   | 01/01/2021 |
| SAGGESI Sylvia, Angèle, Rosette veuve CHAFFIN | 03/01/2021 |
| TIERCIN Hippolyte, Gabriel                    | 20/02/2021 |
| MOUILLOT Suzanne, Camille                     | 27/03/2021 |
| GILLET Marcel                                 | 04/04/2021 |
| DUPREE Frans                                  | 13/06/2021 |



AEROTHERMIE - CLIMATISATION

GEOOTHERMIE - EAU GLACEE

THERMOREGULATION (VINICOLE)

4 Rue des Lauchères  
CHEILLY LES MARANGES

03.85.91.15.24 – 06.21.43.30.29

avsenergie@outlook.fr

A VOTRE SERVICE  
DEPUIS 20 ANS



# SE2C

*Ems Buatois Fèvre*

●●●●●●●●

**CHAUFFAGE** Installation - Dépannage - Entretien **CLIMATISATION**

Gaz - Fioul - Bois - Granulés - Pompe à Chaleur

**2 rue Marie Curie - Direction Epervans - 71380 SAINT MARCEL**

Tél : 03 85 47 58 56      [contact@se2c-ems.fr](mailto:contact@se2c-ems.fr)



## Mairie

12 rue Jean-Baptiste Cautin  
03 85 49 48 09  
mairie@saint-loup-geanges.fr

Horaires d'ouverture au public :

- lundi : fermé
- mardi : 08h30 - 12h00  
15h00 - 18h00
- mercredi : 08h30 - 12h00  
15h00 - 18h00
- jeudi : 08h30 - 12h00  
15h00 - 18h00
- vendredi : 08h30 - 12h00  
15h00 - 18h30

## CCAS

Centre Communal d'Action Sociale.  
Contacter la mairie.

## Groupe scolaire

03 85 49 93 56

## Restaurant scolaire

03 85 49 92 23

## Accueil de loisirs, garderie périscolaire

03 85 49 93 55

loisirs-st-loup-geanges@orange.fr  
enfance@saint-loup-geanges.fr

- lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h30 à 8h20, 16h30 à 19h00
- mercredi : 7h30-19h00

## Bibliothèque

11 rue du 6 Septembre 1944  
03 85 49 97 31  
lundi : 16h00-19h00  
mercredi : 10h00-12h00/16h00-19h00  
vendredi : 17h00-19h00  
Fermée du 13 juillet au 15 août 2021. Cotisation familiale annuelle : 6,00 €. L'abonnement à la bibliothèque de Saint-Loup-Géanges donne également accès à celle de Gergy.

## Agence postale communale

10 route de Beaune  
03 85 96 37 20  
Lundi, mercredi, vendredi, samedi de 9h15 à 12h30.  
Fermée mardi et jeudi.  
Levée du courrier à 15h30, le samedi matin à 11h30. Lors de la fermeture de l'agence postale, vous pouvez vous adresser à la poste de Verdun-sur-le-Doubs.

## Permanences des élus

Maire et adjoints : sur rendez-vous

## Permanences des conseillers départementaux

- Nathalie DAMY  
n.damy@saoneetloire71.fr - sur rendez-vous
- Michel DUVERNOIS  
m.duvernois@saoneetloire71.fr - sur rendez-vous

## Permanence du député

- Rémy REBEYROTTE - 03 85 79 13 30  
remy.rebeyrotte@assemblee-nationale.fr  
14 rue du Maréchal Leclerc 71200 Le Creusot  
Sur rendez-vous.

## Permanences des sénateurs

- Marie MERCIER - 03 85 94 70 52  
marie.mercier@senat.fr  
Les Varennes 5 rue de la Guerlande  
71880 Chateaufort-le-Royal
- Jérôme DURAIN - 03 85 44 64 00  
j.durain@senat.fr  
6 place St Jean de Maizel 71100 Chalon s/S
- Fabien GENET : 06 85 71 84 52  
f.genet@senat.fr  
14 place de l'Hôtel de Ville 71160 Digoïn

## Gendarmerie

Gendarmerie de Verdun-sur-le-Doubs  
03 85 91 51 34. En cas d'urgence, composer le 17 (fixe) ou le 112 (portable).

## Sapeurs-Pompiers

Centre de Première Intervention. Dans tous les cas, composer le 18 (fixe) ou le 112 (portable).

## Hôpital

Beaune : 03 80 24 44 44  
Chalon : 03 85 44 66 88  
En cas d'urgence, composer le 15 (fixe) ou le 112 (portable).

## Maison de Santé (MSP)

69 route de Beaune - 03 58 09 81 02  
• Médecins : Marie-Christine REYBOZ,  
Salima CHETOUH, Marion HUGOT  
• Infirmiers : Pedro FERREIRA,  
Sabrina CHAPUIS  
• Ostéopathe : Eileen FERNANDES  
• Kinésithérapeutes : Isabelle CHIKHAOU, Estelle BADAUT, Elif LÖHNER  
• Orthophoniste : Delphine PRUNIER  
• Sophrologue : Anne ROUGIEUX  
• Diététique, hypnothérapie : Richard FAIVRE  
• Réflexologue : Isabelle FOURNIER

## Pharmacie

Odile et Jean-Luc FELTIN  
71 route de Beaune - 03 85 49 42 01

## EDF - GDF

- EDF dépannage : 09 726 750 71
- GDF urgence gaz : 0800 473 333

## Suez Environnement - eau potable

Service clients : 0977 408 408  
Urgence dépannage : 0977 401 126

## Assistante sociale

Centre Médico-Social 4 rue des Halles  
71150 Chagny  
Sur rendez-vous - 03 85 87 65 10

## Aide-ménagère - Aide à domicile

Association locale ADMR  
8 bis route de Verjux 71350 Verdun-sur-le-Doubs  
03 85 91 85 53

## Portage de repas à domicile

ADMR : 07 86 67 68 94

## Point Justice

5 place de l'Obélisque  
71100 Chalon-sur-Saône  
03 85 90 87 80 - sur rendez-vous.

## Journal de Saône-et-Loire

Correspondant local :  
Guillaume BONIN - 06 83 08 43 94  
guillaume\_bonin\_3@hotmail.fr

## Déchetteries

Les particuliers de Saint-Loup-Géanges ont accès aux déchetteries du Grand Chalon dont celle d'Allerey.

Horaires déchetterie d'Allerey-sur-Saône :  
Avril à fin octobre (période heure d'été)

- lundi : 14h00-19h00
- mardi, mercredi, jeudi, samedi : 9h00-12h00 14h00-19h00
- Novembre à fin mars (période heure d'hiver)
- lundi : 14h00-17h00
- mardi, mercredi, jeudi, samedi : 9h00-12h00 14h00-17h00

Fermée lundi matin, vendredi, dimanche et jours fériés. Respectez les consignes de tri. Badge d'entrée obligatoire.

Renseignements : 03 85 43 37 65  
www.legrandchalon.fr (rubrique Déchets)

## Collecte des ordures ménagères

Le jeudi matin chaque semaine entre 6h00 et 13h00.

## Tri sélectif (sacs jaunes)

Le lundi matin tous les quinze jours entre 6h00 et 13h00.

Pour les dates, consulter le calendrier Sirtom ou notre site [www.saint-loup-geanges.fr](http://www.saint-loup-geanges.fr), page d'accueil ou rubrique "Environnement". Les rouleaux de sacs jaunes sont à retirer à l'Agence postale communale.

## Verre, papiers, déchets verts...

Trois emplacements sont à votre disposition :

- en face de la bibliothèque : verre, papiers, vêtements et chaussures
- en face des ateliers communaux : verre, papiers, vêtements et chaussures, benne à déchets verts
- esplanade salle polyvalente : verre

NB : la benne à déchets verts est réservée aux seuls particuliers résidant à Saint-Loup-Géanges. Elle est strictement interdite aux non-résidents et à tous les professionnels-artisans, résidents ou non, ces derniers devant obligatoirement signer une convention avec le Grand Chalon et se rendre en déchetterie.



### Pass "Déchetteries"

L'accès aux déchetteries gérées par le Grand Chalon n'est possible qu'avec une carte magnétique. Ce contrôle d'accès permet de

réserver l'usage de ces déchetteries aux seuls habitants de la "com d'agglomération" de Chalon et d'améliorer la qualité du service au profit de ceux qui le financent.

L'obtention de cette carte est gratuite et peut être faite :

- par internet ([www.legrandchalon.fr](http://www.legrandchalon.fr))
- par courrier avec le formulaire à compléter (disponible en mairie)

Dans tous les cas, munissez-vous d'un justificatif de domicile (particuliers), d'un extrait Kbis (entreprises), d'une copie du récépissé de déclaration en préfecture (associations).

### Vacances scolaires 2021-2022 (zone A)

- Toussaint : du 25 octobre au 7 novembre
- Noël : du 20 décembre au 2 janvier
- Hiver : du 14 au 27 février
- Printemps : du 18 avril au 1<sup>er</sup> mai
- Été : fin des cours jeudi 7 juillet

### Location salle des Perrelles

Pour un week-end ou 2 jours consécutifs : 250 €. Consommation électrique (chauffage, éclairage) en sus, sur relevé. Cautions : 1.000 €. Arrhes : 100 € non remboursables.

Fournir une attestation d'assurance couvrant la responsabilité civile. Renseignements et réservations en mairie. Les autres salles communales sont réservées aux activités des associations ou à des réunions de collectivités et ne peuvent pas faire l'objet de locations privées.

### Location esplanade J-M Desvignes

Entre le groupe scolaire et le restaurant scolaire. Terrain + pelouse + baraque en bois avec électricité, frigos et sanitaire contigu.

Forfait pour une journée : 100 €.

Contacter la mairie.

NB : les associations communales restent prioritaires pour la réservation de l'esplanade.

### Location matériels appartenant à la commune

Tables, bancs, chaises, vaisselle peuvent être loués par les particuliers. Désinfection à la restitution par le locataire (période Covid).

| Matériels - prix de la location                                                 | €     |
|---------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Table                                                                           | 4,00  |
| Banc                                                                            | 1,00  |
| Chaise                                                                          | 0,50  |
| Tasse, couvert complet, pichet à eau, corbeille à pain, plateau (prix unitaire) | 0,20  |
| Percolateur                                                                     | 25,00 |
| Une friteuse                                                                    | 25,00 |
| Deux friteuses                                                                  | 40,00 |
| Gaufrier                                                                        | 20,00 |

Catherine HUMBEY - 06 10 60 91 94

### Nids de guêpes

Chaque intervention des sapeurs-pompiers chez un particulier pour l'enlèvement d'un nid de guêpes, frelons, abeilles, fait désormais l'objet d'une facturation de 80 € recouvrée par titre de recettes du Trésor Public.

### Don du sang en 2021

Les samedis 4 septembre et 13 novembre de 8h00 à 11h30

à Verdun-sur-le-Doubs (salle des Fêtes).

Bernadette BARRAULT - 03 85 49 11 90

### Objets trouvés

La mairie met à la disposition des habitants de la commune un service "objets trouvés". Dépôt et retrait en mairie aux heures d'ouverture.

### Animaux bruyants, errants, dangereux

Les propriétaires, gardiens ou détenteurs d'animaux à quelque titre que ce soit, sont tenus, de jour comme de nuit, de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage. Tous les chiens doivent circuler en laisse sur le territoire communal. Les chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégories doivent obligatoirement être déclarés en mairie et circuler en laisse et muselés sur tout le domaine public.

### SPA Chagny

Société Protectrice des Animaux  
Route de Chaudenay 71150 Chagny  
03 85 87 20 55 - 06 11 75 49 13

### Le brûlage des végétaux est interdit à Saint-Loup-Géanges

La commune étant équipée d'un double système de collecte (benne à déchets verts située en face des ateliers communaux, déchetteries à proximité), le brûlage à l'air libre des déchets verts issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'égagages, de débroussaillages et autres pratiques similaires est interdit sur tout le territoire communal.

### Bricolage et jardinage bruyants (pour les particuliers)

Autorisés suivant arrêté préfectoral :

- en semaine : de 08h00 à 12h00  
de 14h00 à 19h00
- le samedi : de 09h00 à 12h00  
de 15h00 à 19h00
- le dimanche et les jours fériés : de 10h00 à 12h00



### Cartes d'identité

Les demandes de cartes nationales d'identité sont traitées selon les mêmes modalités que les demandes de passeports biométriques dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil sécurisé, quel que soit le lieu de votre résidence, permettant la numérisation des pièces de votre dossier et la prise d'empreintes digitales, visant à lutter contre les fraudes. Les mairies les plus proches pouvant vous accueillir pour les demandes de cartes d'identité sont Verdun-sur-le-Doubs, Chagny, Chalon-sur-Saône, Beaune et Seurre. Vous devez prendre rendez-vous pour déposer votre dossier.

Se munir des pièces suivantes :

- extrait acte de naissance (à demander à la mairie de naissance)
- 2 photos d'identité identiques récentes et non découpées
- justificatif de domicile (facture)
- ancienne carte d'identité ou déclaration de vol (gendarmerie)
- 25 € en timbres fiscaux si l'ancienne carte ne peut être présentée

Afin de gagner du temps lors de votre passage au guichet de la mairie habilitée et que vous aurez retenue, vous pouvez effectuer une pré-demande en ligne sur le site suivant :

<http://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Le dépôt de votre dossier et le retrait de votre carte d'identité doivent se faire dans la même mairie.

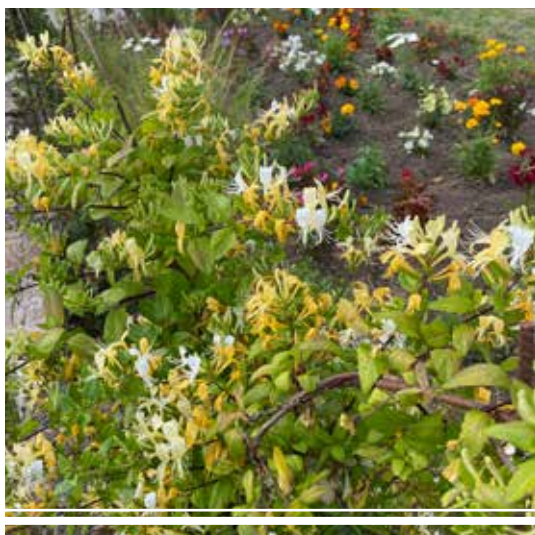
### Recensement à 16 ans

Dès 16 ans, le recensement est obligatoire pour tout jeune Français. Ce recensement doit être effectué pour :

- participer à la journée défense et citoyenneté (JDC)
  - passer des concours et examens d'État avant l'âge de 25 ans (CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire...)
  - être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans
- Le recensement est à réaliser dans les trois mois qui suivent le 16<sup>ème</sup> anniversaire :
- auprès de la mairie du domicile
  - sur internet ([mon.service-public.fr](http://mon.service-public.fr))

Le magazine municipal de Saint-Loup-Géanges

le mag'



Mairie de SAINT-LOUP-GEANGES  
12 rue Jean-Baptiste Cautin  
71350 SAINT-LOUP-GEANGES  
Téléphone : 03 85 49 48 09  
Courriel : [mairie@saint-loup-geanges.fr](mailto:mairie@saint-loup-geanges.fr)  
[www.saint-loup-geanges.fr](http://www.saint-loup-geanges.fr)



---

Editeur : Mairie de Saint-Loup-Géanges  
Directeur de la publication : Jean-Frédéric Garnier (maire)  
Conception/réalisation : Marcelle Veaulin, Alexis Belorgey, Catherine Humbey, Agathe Choisy (élus)  
Impression : SEIC Imprimerie 71200 Le Creusot

---

